



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LES ENFANTS

A pas pressés, à pas menus,
Ils vont, joyeux l'âme ravie,
A tout le charme de la vie
Offrant leurs grands yeux ingénus.

Ils sont légers comme une flamme;
Sur leurs lèvres souffle l'Esprit,
Et leur regard heureux sourit
Au sourire de Notre-Dame.

Ils ont des mots si précieux,
Ils ont des grâces si discrètes
Qu'on les croirait les interprètes
Des voix ineffables des cieux!

Leur naïveté s'émerveille
De la brise, des fleurs, des eaux,
Et dans un jardin plein d'oiseaux
Leur cœur est un lyre qui sommeille.

Et les anges, tous les matins,
Viennent, penchés sur leurs prunelles,
Mirer leurs beautés fraternelles
Dans ces miroirs adamantins.

Ils ont de la bonté qui s'ignore,
Qui se donne sans s'épuiser;
Leur bouche rose et un baiser
Et leur âme est comme une aurore.
Ils semblent un coin de ciel bleu
Au pauvre, au doux, au solitaire,
Et parmi les fleurs de la terre
Ils sont les sourires de Dieu.

Valère GILLE.

La bonne cuisine

SOUPE A L'ALLEMANDE

Détail: Un tiers tasse de farine,
2 oeufs entiers, 1 tasse de lait ou de
crème, une pointe de muscade râpée,
une pincée de sel, 1 pinte
d'eau ou 1 pinte de bouillon.

Préparer dans un bol une pâte
avec la farine, les oeufs, le lait ou
la crème, la muscade et le sel. Fai-

re bouillir l'eau ou le bouillon; lors-
qu'il est bouillant y verser la prépa-
ration indiquée en la passant à la
passoire grossière de manière qu'elle
tombe dans le bouillon en filets.
Laisser de nouveau se produire l'é-
bullition et servir. Cette soupe doit
avoir l'aspect d'une crème dont les
oeufs auraient tourné ou tranché.

J'ai trouvé un mari...

—Bonsoir Madame Labonté.
—Bonsoir Madame Dubonheur.
C'est ainsi qu'après vêpres, les
deux grandes amies entamèrent leur
conversation dominicale. Il y avait
bien deux ou trois ans, que presque
chaque dimanche on les voyait, au
sortir de l'église, faire route ensemble
et le plus amicalement du monde,
causer leurs vingt minutes tradition-
nelles.

Ce soir-là Madame Dubonheur
semblait plus ouverte, plus heureuse
que de coutume.

Son amie ne put s'empêcher de
le souligner.
—Mais dites donc chère amie un
bonheur nouveau a-t-il négligé sur
vous, vous êtes si rayonnante.
—Ah! c'est que j'ai découvert
qu'il y a encore des hommes.
—Pour une trouvaille, c'en est
une, mais je ne vois pas la relation
entre cette trouvaille et votre bon-
heur.

—Imaginez-vous que j'ai enfin
trouvé un mari.

Mme Labonté resta comme suf-
foquée. Elle n'en croyait pas ses o-
reilles. Elle était ni plus ni moins
que scandalisée. Elle ne dit rien et
pour toute réponse, regarda son a-
mie, mère de famille et mariée de-
puis six ans.

Mme Dubonheur se hâta d'ajou-
ter:
—Je vois, chère Madame, qu'il
va falloir expliquer. Eh! bien, vous
connaissiez mon mari?

—Sûrement, c'est ce qui m'a fait
...

—Il était le plus gentil, le plus
confiant, le plus doux et le plus em-



Plaiguez le vendeur qui n'est pas libre

Le vendeur qui ne peut pas
se servir du Longue Distance
sans être critiqué ne
peut-être probablement pas
son territoire de la manière
la plus économique.

Il a pour concurrents des ven-
deurs qui appellent leurs clients
entre visites; obtiennent des re-
nouvellements et commandes;
ouvrent de nouveaux articles;
—des vendeurs qui, lorsqu'ils
voyagent, téléphonent d'un centre
important à leurs clients des
petites villes.

—des Gérants des Ventes qui en-
courageant leurs vendeurs à se
servir du Longue Distance parce
qu'il ménage l'argent et du
temps.

De deux vendeurs qui savent
conserver une juste proportion
entre les dépenses et les ventes,
celui qui se sert le plus du
Longue Distance est ordinaire-
ment celui qui réussit le mieux.



Chaque nouvel abonné ajoute à la
valeur de Votre Téléphone

pressés des maris.

—Je vous ai souventes fois féli-
cité.

—Mais cet empressément, cette
douceur cette immense confiance et
cette inaltérable gentillesse m'aga-
çaient, avaient fini par me déplaire.
—Vous êtes étrange, ma chère.

Je ne vous comprends pas...

—A le voir toujours vouloir mes
volontés, toutes mes volontés, tou-
jours les prévenir...

—Mais, Madame, c'est là de
quoi remercier le ciel. Y a-t-il de
nombreux ménages comme le vôtre.

Si je disais: Allons veiller, ce soir,
il répondait: Allons veiller. Je sug-
gèrais: Allons au théâtre. Il repre-
nait: Mais certainement, ma mi-
gnonne. Manifestais-je le désir d'a-
voir un chapeau, une robe, un bi-
jou: jamais il ne refusait.

—Mais c'est le bonheur sans mé-
lange, ma chère. Je ne vois pas où
vous voulez en venir.

—Eh! bien j'avais fini par faire
à ma tête.

On peut parfois exagérer un brin.
Et, laissez-moi vous l'avouer, je
force de vivre avec un homme qui
dit toujours: Amen, à tous les ca-
prices. A force de n'avoir pour com-
pagnon de vie qu'un minutieux exé-

"Je me crois rajeuni tant je me sens bien"

dit M. Arthur Lafrance, de Québec



M. ARTHUR LAFRANCE,
20, rue St-Alphonse, Québec.

gués, dont l'appétit était irrégulier, le
cœur trop fortement secoué, les reins
affaiblis; des hommes usés par des années de travail; des vieillards qui se
désolaient de voir leurs forces et leur santé s'en aller et
avaient essayé bien des moyens de se raccrocher plus soli-
dement à la vie.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de
remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur
réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Painkiller

EN HIVER

ARRETE LE FRISSON CASSE LES RHUMES
ET AINSI EMPÊCHE
LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE
LE PERRY DAVID PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

cuteur de toutes ses volontés, l'on
finirait pas le trouver un peu polichi-
nelle, et l'on en vient au fond à le
mépriser un peu.

—Mais, Madame, vous me dites
là des choses...

—C'est que hier, je me suis em-
portée et dans la passion j'ai dit des
mots... de femme, des mots mé-
chants. Mais au même instant, a-
vec un ton grave, bref, autoritaire,
souligné par un geste dominateur,
mon mari m'a dit: "Je veux que tu
fasse ce que j'ai dit."

Ce fut tout. J'ai hésité et puis...
je l'ai embrassé.

Imaginez-vous donc, depuis six
ans, c'était la première fois qu'il di-
sait: JE VEUX.

Depuis six ans qu'il cachait sa
volonté; depuis six ans qu'il pou-
vait être maître; depuis six ans qu'il
attirait en moi l'autocratie, le bol-
chévisme. J'allais devenir comme
toute femme qui a en main le com-
mandement, j'allais devenir exige-
ante, capricieuse insupportable et
tyrannique.

Mais devant ce Je veux, j'ai
baissé pavillon, j'ai senti je sens que
la destinée de la femme c'est d'a-
voir un maître. Là est l'harmonie
voulu par Dieu. Là est le bonheur.

N'avais-je pas raison de vous di-
re que j'ai trouvé un mari, et qu'il
y a encore des hommes.

Les deux femmes ne parlaient
plus. Il y eut bien... trente secondes
de silence, puis Mme Labonté:

—S'il y a encore des hommes,
laissez-moi vous féliciter et dire qu'il
y a encore des femmes.

—Le Bulletin Paroissial."

La Famille

Pour le sujet qui m'occupe, je
dois poser ici en principe qu'une
femme ne peut pas être bonne chré-
tienne si elle n'est pas bonne mère
de famille, dans son état d'épouse
et de mère si Dieu le veut, et qu'elle
ne peut pas être, non plus, bonne
mère si elle n'est pas bonne chré-
tienne. Et ceci m'amène à dire que
si Madame J.B. Chevalier a été une
chrétienne modèle, elle fut en mé-
me temps une mère exemplaire. Je
m'explique:

Dans son magistral ouvrage sur
"La famille et le mariage chrétien",
S.G. Mgr. Pascal débute ainsi:
"La famille repose sur le mariage
qui l'établit et la consacre..."

"La seule famille vraie, la seule qui
entre dans le plan actuel de la
"Providence, c'est la famille chré-
tienne, c'est-à-dire la famille ba-
sée sur le sacrement de mariage..."

"C'est un spectacle digne d'admira-
tion que celui de deux âmes qui se
sont données l'une à l'autre dans
un élan d'exaltation passionnée et
qui demeurent héroïquement unies,
vivant de la même vie, partageant

"les mêmes angoisses, se soumettant
aux mêmes devoirs, alors pourtant
que l'exaltation a disparu... Et le
mariage a été institué, continue
"Sa Grandeur, pour donner des en-
fants à Dieu, des membres à l'E-
glise des frères à Jésus-Christ et
des élus au ciel... La raison d'être
du mariage, ce sont les enfants
... Le plus précieux trésor du fo-
yer, c'est une couronne d'enfants...
"d'où il suit que le mariage chrétien
qui, en raison de son caractère sa-
cré et de sa signification mystique,
"prolonge et ramifie la mission de
l'Eglise, devient, par le fait même,
"le prolongement de la Sainte-Fa-
mille, La Sainte-Famille de Naza-
reth revit ainsi dans chaque fami-
le chrétienne."

Ah! certes, en s^e mariant, Ma-
dame Chevalier, avait compris tou-
tes ses responsabilités d'épouse. El-
le avait préparé son mariage par la
piété et le travail. A cause de sa pié-
té et de son amour du travail, les
graves devoirs de l'"union" ne l'ont
pas effrayée. Et c'est pourquoi elle
fut une mère excellente.

J'ai lu quelque part cette pen-
sée: "Une femme a un" grande et
belle vie, et rend un immense servi-
ce à l'humanité, lorsqu'elle élève
bien ses enfants, — lors même qu'elle
ne ferait pas autre chose dans
le monde, — surtout si elle les élève
pour Dieu et pour la patrie." Or,
Madame Chevalier a élevé une
quinzaine d'enfants, je crois. Et elle
les a élevés comme l'Eglise le
veut, Elle a donné à tous ses enfants
une solide éducation chrétienne qui
les rend distingués et droits partout.
Et pourtant, l'on sait combien il en
coûte à une mère de famille du cou-
rage et de la force pour élever
chrétiennement dix ou quinze en-
fants. Hélas! que de veilles! que
d'attentions! que de bons mots! que
de dérangements tous opportuns!!
que de panséments physiques ou mo-
raux! La mère doit mourir à tout
au profit de ses enfants qu'elle dé-
sire nobles et bons. La mère doit
s'immoler à tous les instants. Elle
doit s'oublier complètement pour se
dépenser sans mesure. Son idéal, sa
vie, ce doit être l'enfant. Car, com-
me l'a écrit justement "L'Educa-
tion familiale", il n'est ni artisan, ni
peintre, ni statuaire, ni artiste, ni
penseur quelconque qui atteigne à
la hauteur et noblesse de la mère
qui possède l'art d'élever son en-
fant." Et cet art, Madame Che-
valier le possédait bien. Elle fut tou-
jours prévenante et dévouée, voyant
à tout et à tous; bonne et courageu-
se, se donnant entièrement sans dis-
putes et sans compter jamais. Chez
Madame Chevalier, le berceau était
toujours occupé, les petits enfants é-
taient à peu près en bonne santé qui
poussaient en criant, chantant et
priaient: on était heureux, car l'ave-
nir restait plein de promesses et l'on
avait raison d'espérer. C'est dire en-
core une fois que la prière et le tra-
vail ont toujours été et seront tou-
jours les vrais sources du bonheur,
que "l'amour de la famille est une
émission de l'amour de Dieu":
que la vie est un combat dont la pal-
me est aux cieux."

Sur la terre, c'est le temps de
"veiller" et de produire des actes
qui valent. Avec son cher époux
qui était l'homme comme il faut, at-

taché à sa foi et à sa race, Madame
Chevalier a semé sur ses pas les bons
exemples qui profitent et qui demeurent.
"Elle a travaillé à faire épa-
nouir les trésors que Dieu avait ren-
fermés dans le cœur de ses enfants".
L'enfant est sensible et impression-
nable, et c'est l'exemple qui le tou-
che le plus, qui le forme le mieux.
Avec le bon exemple aussi, le fo-
yer est une véritable école de res-
pect et de dignité, où les parents
parlent avec autorité, où la paix et
l'ordre règnent, où l'esprit de fami-
le demeure. Dans un tel foyer, les
épreuves, on est fort pour les sup-
porter; les difficultés, il ne s'en pré-
sente presque pas; les sacrifices, on
les fait avec joie; les coeurs sont

Dans les Années Avancées
Vous pouvez rester vigoureux et en bonne
santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Conviendra. Il est préparé d'herbes pures et
saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage
continu de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle
est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd.
(Dépense libre de tous droits au Canada)
CHICAGO, ILL.

FUMEURS !!

Lorsque
vous renou-
vellerez
votre pipe,
n'oubliez
pas que la



Est la meil-
leure pour
le prix, que
vous n'avez
jamais eue.

Sa cartouche en aluminium avec ses six cannelures, la
rend inaltérable et imbouchable, d'une aspiration incompara-
ble, et des plus faciles à nettoyer. Il s'agit de frotter cette
cartouche avec un morceau de journal, ce qui la rend com-
me neuve.

Il y a des milliers de fumeurs qui ont une "SICANA"!!!
demandez leur appréciation: 95 p. c. vous répondront que
c'est la pipe merveilleuse.

Elle est en vente chez tous les principaux détaillants, à
\$1.50. Si on ne peut vous la procurer, adressez-vous direc-
tement à

JOS. COTE Ltée, Importateurs
Seuls agents au Canada

Représentant pour la ville de
Montréal: H. RICHARD,
136a Parc Lafontaine,
Tél. Est 4245-W

Aussi propriétaires des cé-
lèbres marques J.C. de Lu-
xe à 50c., J. G. à 35c., "E-
toile" à 75c. (avec tube),
BRUXO bruyère sculptée
(avec tube) \$1.50.

toujours ouverts à l'espérance. Et
c'était de même au foyer de Ma-
dame Chevalier parce qu'on était chré-
tien, qu'on s'aimait et qu'on ne trou-
vait pas que les enfants étaient de
trop. Qu'on juge maintenant du mé-
rite de cette épouse modèle, de cer-
te mère chrétienne qui a toujours en-
seigné la voie droite à de nouveaux
enfants qu'elle a aimés comme elle
le devait. Qu'on juge de la valeur
d'un foyer chrétien où tout est bien
organisé, où tout se passe au grand
jour sous l'œil de Dieu, et celui des
parents qui comprennent toutes leurs
responsabilités.

AMICUS.

(A suivre)

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Remède qu'aucune femme ne prend
jamais en vain.



Mme B. BARRETTE,
Notre-Dame du Lac, Ont.

"Je me sens heureuse parce
que la santé m'est revenue et
que les Pilules Rouges m'ont
donné les forces nécessaires
pour m'occuper seule de mon
ménage sans trop de fatigue.
Je ne souffre plus de l'esto-
mac; je puis manger ce que
je veux, toutes sortes de lé-
gumes, sans être incommo-
dée. Je ne pensais pas re-
venir dans cet état jamais.
J'étais bien malade et on m'a-
vait dit que je ne guérirais
jamais. Je crois qu'il n'y
avait que les Pilules Rouges
pour obtenir ce résultat".
Mme B. Barrette, Notre-
Dame du Lac, Ont.

"J'étais si faible et si souf-
frante de douleurs internes
que souvent j'étais dans l'im-
possibilité de vaquer à mes
occupations. Les Pilules
Rouges que j'ai prises m'ont
rapidement tonifiées et, au
bout de quelques semaines
de traitement, je me trouvais
bien. Maintenant, lorsque
je sens mes forces diminuer,
j'ai recours aux Pilules Rou-
ges". Mme Hermine Roche-

beau, 82, rue Robert, Artie,
R. I.

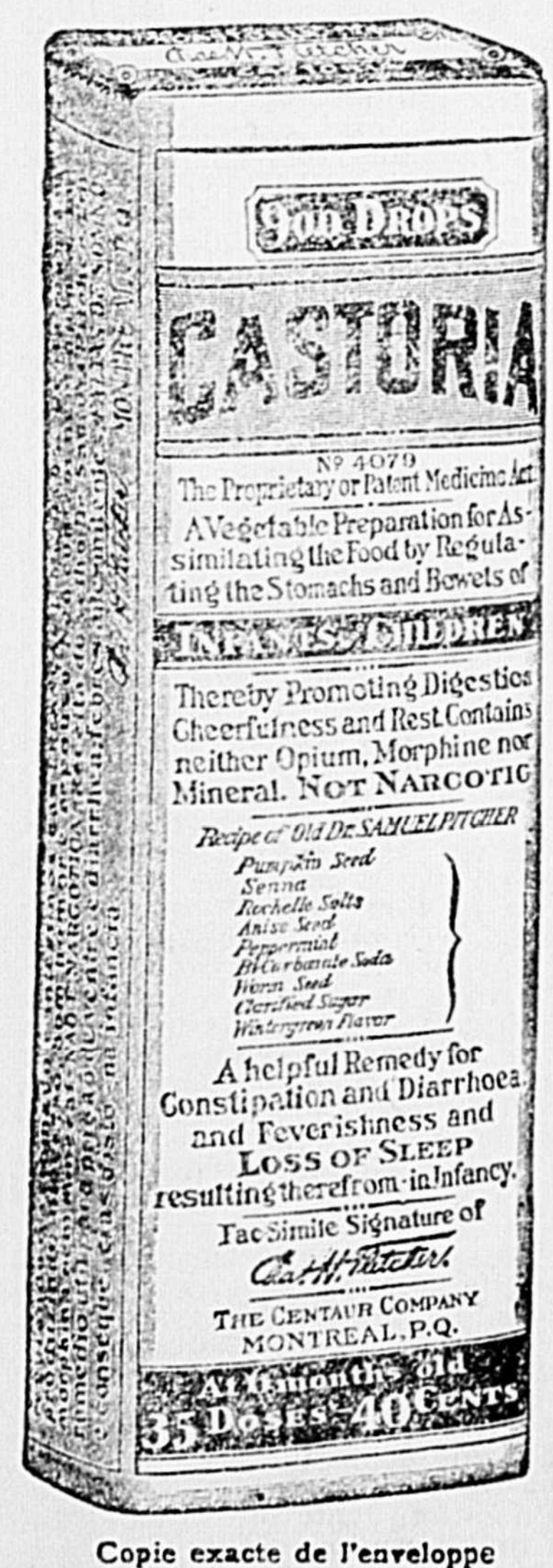
"J'ai pris des Pilules Rou-
ges à l'approche d'une mater-
nité parce que l'état de fai-
blesse dans lequel je me trou-
vais m'inspirait des craintes.
De plus, j'étais bien nerveuse
et ma digestion était mau-
vaise. J'ai acquis les forces
dont j'avais besoin pour ces
jours redoutables et j'ai pu
ensuite, avec l'aide de ces
pilules, me rétablir prompte-
ment". Mme Antonio Mi-
lot, 2ème rue, No 1, Shawi-
nigan Falls, P. Q.

"Je suis restée au lit pen-
dant quinze semaines après
la naissance d'un de mes en-
fants. J'étais d'une extrême
faiblesse et j'avais bien peur
de mourir. Enfin, j'ai em-
ployé les Pilules Rouges
qu'une parente m'avait re-
commandées. Les premières
boîtes que j'ai prises ont rele-
vé mon appétit; les forces
me sont revenues et, après
quelques mois, ma santé
était bonne". Mme Alphon-
se Royer, 24, Forrest Dover,
N. H.

CONSULTATIONS
GRATUITES. Les méde-
cins de la Compagnie Chi-
mique Franco-Américaine
donnent des consultations
gratuites à toutes les femmes
qui viennent les voir ou qui
leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes
Pâles et Faibles sont en vente chez tous
les marchands de remèdes et sont sans
contredit le remède le meilleur marché.
N'acceptez jamais de substitution; voyez
à ce qu'on vous donne les véritables Pi-
lules Rouges de la Compagnie Chimique
Franco-Américaine. Si vous ne pouvez
vous les procurer dans votre localité,
écrivez-nous, nous vous les enverrons sur
réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants,
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA



M. ARTHUR LAFRANCE,
20, rue St-Alphonse, Québec.

gués, dont l'appétit était irrégulier, le
cœur trop fortement secoué, les reins
affaiblis; des hommes usés par des années de travail; des vieillards qui se
désolaient de voir leurs forces et leur santé s'en aller et
avaient essayé bien des moyens de se raccrocher plus soli-
dement à la vie.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de
remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur
réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Le Remède
des Athlètes
contre les entorses
et les contusions

LES entorses et les
contusions attrapées
dans les sports disparaissent
sans effort du Limiment
Minard. Ce fait
est confirmé par la lettre
suivante reçue de W. E. McPherson,
secrétaire de l'équipe de baseball de
l'Ecole Supérieure Armstrong:

"Depuis l'ouverture de la saison de base-
ball, nous avons été handicapés par des
maux de reins, des chevilles foulées, etc.,
mais dès que nous avons commencé à faire
usage de Limiment Minard, nos ennuis ont
cessé. Chaque athlète devrait en avoir
une bouteille à sa portée.
Cette lettre n'est qu'un échantillon; pris
parmi toutes celles que nous ont envoyées des
athlètes bien connus.

TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD
YARMOUTH, N.E. 1 207



NOS COURRIERS

RAWDON

Nous apprenons à regret que M. le curé J. N. Landry est retenu à sa chambre depuis quelques jours par une grippe aigue. Nous formons des vœux pour un prompt rétablissement.

Monsieur Médéric Pelletier inspecteur forestier a été élu échevin de la ville de Rawdon, remplaçant Monsieur Ludger Breault marchand. Nos félicitations. Nous sommes assurés que le nouvel élu fera honneur à son mandat.

Jeudi dernier MM Wincelras Paradis marchand, Achille Forest, marchand ferrant, Médéric Pelletier et William Llaibert, se rendaient à Montréal pour assister à la grande exposition d'automobiles.

Samedi le 24 du courant Mlle Robée Breault de la Banque Canadienne Nationale de Joliette fait en visite chez Mr. et Mme Ludger Breault.

Faut-il parler de nos 99 minutes de franc rire avec Charles Marchand interprète de la bonne chanson, et le fameux "Folkloriste Canadien". — Oui, ce fut un succès!

Malgré la mauvaise température, la salle du collège était comble. On remarquait des personnages distingués de St-Jacques, de St-Liguori, de St-Julienne, de St-Ambroise. — Merci à tous ces bons amis de Rawdon.

Mlle Denise Forest de St-Jacques rendait visite à sa tante bien-aimée, la Révérende Soeur Odila assistante-supérieure du Pensionnat jeudi dernier.

Monsieur Charles Bertrand, de la paroisse St-Julienne était au milieu de nous jeudi le 22, et était du nombre de ceux qui ont applaudi Mr. Charles Marchand.

Monsieur et Madame Onésime Beau, et leur fils Marcel de St-Ambroise, ont été heureux d'entendre jeudi le 22 le distingué folkloriste canadien, Mr Charles Marchand.

Madame Philippine Authier et sa fille Madeleine de Montréal étaient en promenade dimanche le 25 chez Mr. Ludger Breault marchand.

Monsieur et Madame Gaspard Landry, de St-Ambroise et leur fils Paul, étudiant au collège St-Anselme, étaient les hôtes de Mr. le curé, dimanche le 25.

Mlle Elisabeth Loraine de St-Liguori, en promenade depuis quelques mois, chez sa soeur Madame Joseph Landry, doit retourner chez son père mardi prochain.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

a l'honneur d'annoncer au public qu'en vertu d'une Loi spéciale du Parlement du Canada, elle prendra, le 1er février, le nom de

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$11,250,000
Actif, \$122,255,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J. A. VAILLANCOURT, président
HON. F. L. BEIQUÉ, 1er vice-président
HON. GEO. E. AMYOT, 2ème vice-président
HON. J. M. WILSON
A. A. LAROCQUE
ARMAND CHAPUT
A. N. DROLET
SIR GEO. CARNEAU
HON. D. O. LESPERANCE
CHARLES LAURENDEAU, C.R.
LEO G. RYAN

BEAUDRY LEMAN, gérant général

M. Gaetan Daniel, fils de notre distingué député, Monsieur le notaire Daniel de St-Esprit était de passage au presbytère, dimanche après-midi.

Mademoiselle Juliette Lavolette et Mlle Eva Giroux du St-Esprit, rendaient visite à Mlle S. Brouillette et Lesage, étudiantes de notre pensionnat, dimanche dernier.

Naissances: — M. et Madame Polydore Grenier, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance de Marie, Denise, Aline, Paula, baptisée le 21 du courant.

Parrain et marraine: M. et Mme Donat Morin.

Joseph, Léon, Adrien, étaient les noms que recevait au baptême le fils de M. et Mme François Bourgeois.

Parrain et marraine: M. et Mme J. Bourgeois.

Sainte-Elisabeth

DECES DE MADAME LOUIS LATOUR

Le mardi 20 janvier est décédée dans notre paroisse, Mme Louis Latour, née Marie Cornélius, à l'âge de 55 ans et 10 mois. La mort de cette mère dévouée et aimante a plongé dans le deuil toute une famille qu'elle aimait bien tendrement et pour qui elle était l'ange consolateur.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le vendredi 23 du courant, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La

levée du corps fut faite par M. le curé L. Gagnon qui chanta le service assisté des abbés P. Allary et Vincent Piette, comme diacre et sous-diacre. Avant pris place au chœur, l'abbé Albini Lafortune, directeur de l'Action Populaire.

La chorale rendit très bien la messe harmonisée de Perrot et mieux encore l'Introit et la Communion en chant grégorien.

Les porteurs étaient MM. Arthur Laporte, Xavier Thibodeau, Auguste Geoffroy et Atche Desrochers.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, six enfants: Julien, Gaston, Philippe, employé à l'Action Populaire et Lucien; Germaine et Marie-Blanche.

L'Action Populaire offre à M. Philippe Latour et à sa famille l'expression de ses plus vives sympathies.

La famille Latour offre par la voix de l'Action Populaire ses plus sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de cette mort qui vient de la plonger dans la douleur.

St-Roch Ouest

Quand on a un bon serviteur, disait l'Action Populaire, il n'y a pas longtemps, il ne faut pas le mettre à la porte. Eh! bien, c'est ce que nous avons à la tête de notre municipalité dans la personne de M. Egide Robillard. C'est pourquoi nous l'avons sollicité d'accepter la mairie pour un troisième terme. Il s'est rendu à nos vœux. Il fut réélu par acclamation.

De même pour les conseillers sortant de charge: MM. Gonzague Dugas et Henri Mercier furent réélus pour un troisième terme. M. Les Lemire fut élu en remplacement de M. Georges Bélanger, démissionnaire. A tous ces messieurs nous présentons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès dans l'administration de la chose publique.

Ste-Marie Salomée

Vendredi, 23 courant, les parents et les amis de M. Téléphore Robichaud, à l'occasion du succès obtenu dans son élection comme conseiller, lui ont fait une belle et intéressante soirée. Au moins, au delà de soixante personnes, malgré le froid intense qu'il faisait ce soir-là, ont tenu à aller rendre hommage à M. Robichaud d'avoir gagné son élection avec un véritable succès. Ils l'ont félicité de ce que jeune encore, il était à son deuxième terme, comme conseiller. M. Robichaud est un plus commissaire d'écoles. Ces postes de confiance en même temps qu'ils honorent celui qui les occupe sont une preuve de ses mérites.

Notre ami, M. Robichaud mérite donc toutes nos félicitations. La soirée et même une partie de la nuit se sont passées très agréablement. Plusieurs belles voix nous ont

LES NERFS ET EVANOUISSEMENTS

Ont allité une femme. Grand changement après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Sarnia, Ont. — "La naissance de ma fille m'avait éprouvé. L'état de mes nerfs était inexprimable, et je ne pouvais tenir debout ou marcher sans douleurs. Les évanouissements en vinrent à m'empêcher de vaquer à mes devoirs domestiques et je dus m'aliter. Le docteur ordonna une opération, mais mon état ne le permettait pas. Ma voisine dit: Essayez donc le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il vous fera du bien et éliminera les maux de nerfs." J'en parlai à mon mari qui me conseilla de l'essayer. Je fus bientôt capable de prendre quelques poudres, les douleurs étant très rares alors. Mon bébé a 17 mois et je n'ai plus eu d'opération, grâce à votre remède. Utilisez cette lettre à votre guise, car je suis heureuse de faire savoir à celles qui souffrent le bien que m'a fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. R. R. No. 2, Sarnia, Ont. J'étais en couches récemment chez elle qui empoisonne le Composé Végétal, il résulte que 93 sur 100 en ont bénéficié. C'est une preuve remarquable de sa valeur.

réjouis soit par de belles chansons, ou soit par des chansons comiques. Madame Adhémar Barnabé nous a tenu sous le charme de sa belle voix, nous aurions voulu toujours l'entendre, mais, il fallait que chacun ait son tour. M. Joseph Lévesque, de St-Jacques, agent général de Massey-Harris, de passage par ici, nous a fait passer de bons quarts d'heure. M. Joseph Lord, malgré son grand âge, nous a fort amusés avec ses belles chansons et ses historiettes de l'ancien bon vieux temps, il nous a aussi dansé des "rigues simples". M. Alphonse Laurin a organisé, une danse d'autrefois à laquelle prirent part les plus vieux couples qui se rappelaient encore de la grâce et de la modestie avec lesquelles ces danses doivent être exécutées.

Nous ne pouvons mentionner tous ceux qui nous ont fait passer de si bonnes heures, mais tous et chacun ont fait leur part. Il faut mentionner, encore, le héros de la fête qui nous a chanté de gaies chansons ainsi que M. Romuald Cadieux de St-Jacques.

A minuit, un bon et succulent réveillon nous a été servi par Madame Téléphore Robichaud, aidée de plusieurs Dames. Ce goûter arrosé de bon vin et de franche gaieté nous a ouvert l'appétit et tous ont fait honneur aux bons mets dont la table était remplie.

Après cet instant de repos, on s'amusa encore jusqu'à l'heure où il a fallu se séparer à regret en nous disant, les uns aux autres: "Quelle belle soirée! c'est dommage qu'il nous manque ces moments passés si vite."

Merci à Madame et à Monsieur Robichaud de leur bon accueil et de leur généreuse hospitalité. Vos parents et vos amis font des vœux pour que vous alliez toujours de progrès en progrès.

Saint-Liguori

Elections. — Le lundi 19 janvier avaient lieu dans la paroisse de St-Liguori, les élections municipales. Elles furent contestées. M. Ladislav Lachapelle, comme nous le disions la semaine dernière remporta la victoire sur son adversaire: M. Jos. Perreault, par une majorité de 17 voix. Ont aussi été élus conseillers: MM. Domina Sourdif, Pierre Paré et Avila Léveillé.

Nos plus sincères félicitations aux nouveaux élus.

Le mercredi 14 du courant est décédé, dans la paroisse de St-Liguori, Henri Lapointe, âgé de 25 ans et 6 mois. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et trois enfants: deux fils et une fille, son père et sa mère ainsi que deux frères et six sœurs. Les funérailles ont eu lieu le 16 courant dans l'église paroissiale à 9 heures. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Plante, vicaire. Les porteurs étaient: MM. Arthur Lapointe, frère du défunt Athanas Lapointe, Armand Thibodeau, Alfred Forest, Délophat Lapointe, W. Dupuis, Léandre Forest et Osiat Comtois, ses beaux-frères. Dans l'assistance, on remarquait son père et sa mère, son beau-père: M. Eugène Forest, ses sœurs et belles-sœurs et un grand nombre de parents et d'amis. Nos sympathies aux familles Lapointe et Forest.

R. I. P.

Saint-Alphonse

Mardi, le 20 janvier, un de nos citoyens le plus estimé et le mieux connu, dans la personne de M. John Stevens, nous a quitté pour un monde meilleur. Le défunt était âgé de 74 ans et malade depuis deux ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 22 janvier dans notre église paroissiale. Un très grand nombre de parents et d'amis y ont assisté.

Il y a eu du beau chant dirigé par M. Charles Lévesque, maître de chapelle.

Les quatre porteurs étaient: MM. Frank Hannon, Wm Hannon, Michael Kelly et Edward Carrol.

M. Stevens laisse pour déplorer sa perte, son épouse, née Ellen Cairry, deux fils et cinq filles.

Nos condoléances à la famille.

Gouret à St-Lin

Le Canadien sur un pied d'égalité avec le National

Le capitaine Hemphfield avait promis une victoire aux partisans du Canadien et les partisans du Canadien ont eu leur victoire; en effet le National a été défait par le résultat de 5 à 3 dans une partie de toute beauté.

Les hommes du Canadien ont dû travailler beaucoup, car ils avaient à lutter contre une puissante équipe. Ce qui a caractérisé la rencontre de dimanche dernier fut le jeu d'ensemble des deux clubs, car presque tous les points de la partie furent comptés sur des passes. Peete Léonard fut l'étoile du Canadien comptant lui seul trois points, tandis que Doria Locat se signala pour le National, seulement Doria a été un peu paralysé, car le capitaine Hemphfield avait averti ses hommes de le surveiller. Le Canadien était privé des services de L. Monahan, et le National de Doc Barrette.

Peet Léonard enregistra le premier point pour le Canadien après une longue course. Peu de temps après, Boss Goodbody égalisa les chances sur une passe de Pat Monahan. Quelques minutes avant la fin de la première période, Bebe Deslongchamps déjoua tout sur son passage et donna l'avantage au Canadien. Le Canadien s'assure pratiquement de la victoire dans la deuxième période où Peet Léonard compta deux points, l'un sur un magnifique passe de Hemphfield, l'autre sur une lancée de loin qui surprit Ferron.

Plus tard ils se produisit une mêlée devant les buts de Brunelle et Pat Monahan poussa la sphère dans le filet.

Après deux minutes de jeu Hemphfield lança avec force, Ferron bloqua habilement, mais Hemphfield compta sur le rebond. Dans le dernier engagement, le Canadien adopta un jeu de défense de trois hommes, Doria Locat lança trois formidables coups de suite mais sans résultat, après plusieurs essais Doria prit Brunelle en défaut portant les points 5 à 3. Pharand avait repris son ancienne forme et fit plusieurs montées avec Sauvé mais Ferron veillait, certes se ne fut pas la faute de Ferron si le Canadien a compté cinq points contre lui. Hector Venne se lança à l'attaque mais la défense de trois hommes du Canadien était formidable.

Le public s'intéresse à ces parties qui mettent aux prises deux clubs d'égal valeur, lequel des deux brisera l'égalité dimanche prochain??

ALIGNEMENT

Brunelle...buts... Ferron
Therrien...Déf... Léonard
Sauvé P...Venne H.
Hemphfield...Cen... Monahan
Pharand...Ailes...Locat D.
Léonard...Goodbody
Deslongchamps B...Locat R.

Les Gin Pills la délivrèrent de ses maux de tête et de dos

Les maux de tête et de dos sont fréquemment l'indice de troubles des reins et pourraient bien être aussi les avant-coureurs d'une maladie grave: Lisez comment une personne qui en était affligée fut délivrée.

"Mes troubles consistaient en maux de tête très violents, douleurs dans le dos et en accès de vertige. Je commençai à prendre les Gin Pills et n'en avais consommé qu'un peu plus d'une demi-boîte quand mes maux de tête et de dos cessèrent. Je me sens maintenant comme une jeune fille nouvelle. Je suis bien et n'ai plus eu de retour de ces maux de tête et de dos déprimants."

Mlle. Benulle

Procurez-vous aujourd'hui même les Gin Pills chez votre pharmacien.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont.
Les Gin Pills des Etats-Unis sont la même chose que les Gin Pills du Canada.

Sommaire

Première période
1 Canadien...Léonard P...4 min
2 National...Goodbody B...3 "
3 Canadien...Deslongchamps 5 "
Deuxième période
4 National...Monahan P...2 min
5 Canadien...Léonard P...6 "
6 Canadien...Léonard P...3 "
7 Canadien...Hemphfield 2 "
Troisième période
8 National...Locat D...12 min
Punition: Deslongchamps 2min; Garépy 2min.

Arbître: Eugène Lalonde.

Faire du bien

C'est un vœu à se faire à soi-même, en même temps qu'une résolution à prendre et un but vers lequel tendre, au début d'une année, que de vouloir faire du bien. Tout chrétien, quelle que soit sa sphère d'action, est capable de répandre autour de lui un peu de bonheur et de bien-être, des émotions salutaires. Le riche et le puissant par leurs faveurs et leur générosité, le pauvre par sa résignation, l'orateur par sa parole et son geste, l'écrivain par sa plume, l'artiste par son pinceau, le musicien par l'âme qu'il fait passer dans ses doigts, et que d'autres encore!

Pourquoi faut-il que notre pauvre nature déchue, abuse des magnifiques dons départis par Dieu à sa créature, en les faisant servir au mal? Ou bien notre suffisance s'effusque de rester dans l'ignorance de la somme de mérite qui accompagne nos oeuvres, et s'accorde mal avec le désintéressement qui devrait être le mobile de nos actes charitables. Quelle erreur vraiment de se fier sur la justice humaine, quand la justice infinie d'un Dieu se contente simplement de nos efforts!

L'on ne sait pas, en général, faire le bien sans en attendre quelque compensation, et rendre un service sans demander — n'est-ce pas vrai? — "Ca paye-t-il?", à moins qu'on en attende en retour une faveur ou un regain de popularité...

De ces talents dont nous nous crovons doués, combien restent infructueux par paresse ou parcimonie! A la réflexion, et avec l'âge, le coeur et l'esprit y gagnent en largeur de vues. Quiconque possède un peu le sens de la vraie noblesse et de la fière indépendance, se prodigue davantage en dédaignant la récompense. Peut-être le pain quotidien gagné à la sueur de son front, mériterait-il meilleur si on le partageait plus avec ses frères... A celui qui peine plus que soi, tendons la main; à celui qui manque de courage et de hardiesse, un mot d'encouragement, un sourire... A un concert de charité prêtons aimablement notre concours, à une oeuvre de quelque importance, enfin, allions-y des petits moyens mis en notre possession: tout cela sans souci de rétribution.

Dévoüons-nous donc en tant que nous le pouvons sans nuire à la qualité de notre entourage immédiat et à nos devoirs d'importance capitale. Neus en éprouverons, n'en doutez pas, le plus vif plaisir.

Janvier 1925

—La Liberté.

Province de Québec

District de Joliette.

LA CORPETTE DE LA CITE DE JOLIETTE.



Avis Public

est par le président donné par le sousigné, Officier-Rapporteur pour la cité de Joliette, pour l'élection du vingt-six janvier mil neuf cent vingt-cinq, que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante à la charge de trois échevins dont le terme d'office est expiré, et que le scrutin sera ouvert de la manière prescrite par la loi, le lundi deux février mil neuf cent vingt-cinq, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, dans chacun des arrondissements de votation de la cité de Joliette, et que de plus les personnes dûment présentées à cette élection pour les charges de trois échevins et pour lesquels seulement les votes seront admis sont:

1—Arcand Emile, électeur, rue Marguerite Bourgeoise, Joliette.

2—Bellerose Zénon, marchand, No. 1 rue Archambault, Joliette.

3—Lantôt Joseph, commerçant de tabac, No. 177 rue St-Viateur, Joliette.

4—Fontaine Jean-Baptiste, agent d'assurances, No. 188 rue Notre-Dame, Joliette.

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le mardi, trois février mil neuf cent vingt-cinq, à dix heures de l'avant-midi, en l'Hotel-de-Ville, à Joliette.

Ce sont les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon sceau à Joliette, ce vingt-six janvier mil neuf cent vingt-cinq.

(signé) J. Antonio Beaudoin

Officier-Rapporteur.

Vraie copie

J. Antonio Beaudoin

Officier-Rapporteur.

OUVRIERS. — N'allons pas par apathie laisser croire que nous nous occupons pas de la chose municipale. Votons tous et votons bien. Le "ticket" de toutes les classes sans exception est: un vote pour Arcand, un vote pour Bellerose et un vote pour Fontaine. (ann.)

Société des artisans

Pour tous renseignements, on peut s'adresser aux secrétaires-trésoriers des trois succursales de Joliette:

Mlle Bernadette Rivest, comptable, 52 rue Lajoie, M. Desrochers, Thériault, emp. civil, 37 rue St-Barthémy, M. Adrien Froment, instituteur, 49 rue Gaspard.

Tous les genres d'assurance sur la vie, la maladie et les accidents.

Cartes Professionnelles

J. A. PIETTE

ALEX. RIVEST
Rex. Tel. 464 J.

PIETTE & RIVEST

AVOCATS

BUREAUX
23 RUE MANSEAU, JOLIETTE, QUE.
Tel. 158.

JOLIETTE, QUE.
29 nov. j. a. n.

POUR VOS YEUX

Consultez le Spécialiste

R. O. QUELLETTE, O. O. O.

Lunettes de tous les prix.

Verres de première qualité.

Jours de Bureau: Vendredi et Samedi

TEL. 206

19 Rue St-Paul, Joliette.

Tel. Bell Lasalle 1261

Dr H. JULIEN

Chirurgien-Dentiste

1299 STE-CATHERINE E.

Montreal.

Réduction dans tous les travaux dentaires

pour les personnes venant de la campagne.

10 p. c. de réduction sur tous ceux qui

apporteront cette annonce.

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN

Savon des chirurgiens Lorie, 4 pour	.25	Savon soufre Brodeur	.20
Savon P. & O. Vinolia, 3 pour	.25	Savon goudron français	.25
Savon Jergens à la violette, 2 pour	.25	Savon pour bain Vinolia	.25
Savon Paradis, Lorie, le morceau	.25	Savon Zambouk	.25
Savon Crème Orientale Goudreau	.25	Savon carbolique Vinolia	.25
Savon Foie Nouveau, Roger et Gallet	.35	Savon Pears, parfumé	.25
Savon Violette, Erasmie	.45	Savon Merclon	.40
Savon Duvet Velours, Piver	.45	Savon Herpicide	.45
Savon Djorkiss	.65	Savon Palmers Skin Success	.50

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN

Une pharmacie très bien assortie
51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 et 482.

Au Séminaire

Bazar. — Les élèves du Séminaire ont visité les salles du Bazar, le jeudi, 22 janvier. Comme par le passé, les plus jeunes ont pris le dîner à l'Hospice et sont revenus au Séminaire vers 4 1/2 heures alors qu'ils ont été remplacés par la section des grands. Ces derniers ont soupé à la Providence.

Mgr. Forbes, les Revs P.P. Charlebois et Morin, M. le curé, etc. assistaient à ces banquets et ont adressé la parole.

Nous avons pu nous procurer le programme des chansons et récita-tions données par la section des petits après le repas, et nous sommes heureux de le faire connaître.

- 1— Adresse. Julien Barrette
- 2— Président. Eugène Savignac
- 3— Quand j'étais chez mon père (chans.). Gérard Morin
- 4— La neuvaine du pinson (récit). Marc Richard
- 5— Le corbeau et le renard (chans.). Maurice Boisvert
- 6— Les trois puristes. (récit) A. Payette
- 7— Le mal de dents. E. Dumontier
- 8— La langue (récit). A. Gadoury
- 9— Il était un petit navire (chant) R. Soulière
- 10— Mon petit frère terrible (récit). Roland Lamaré
- 11— Partant pour le Klondyke (chans.). Albé Forget
- 12— Oh! ces liaisons. C. Boisvert
- 13— J'entends le moulin. — Tic Tac (chans.). Paul Masse
- 14— Le bégayeur. A. Morissette
- 15— C'était un petit bonhomme (chans.). Ernest Ferland

Treasure du Sacré-Coeur. — Le trésor du Sacré-Coeur, pour la construction de l'aile nouvelle vient de s'augmenter de la très jolie somme de \$700.00, due à la générosité des fidèles de la paroisse St-Jacques de Montcalm. Nous ne saurions trop remercier les paroissiens de St-Jacques pour le témoignage si tangible de leur dévouement à la cause de l'enseignement secondaire et pour la nouvelle preuve de libéralité qu'ils viennent de donner.

La quête a été faite à l'église, le 25 courant, par MM. J. Pipette et E. Jetté, prêtres. Ces messieurs étaient accompagnés de deux élèves actuels: Etienne Marion et Arthur Forest, enfants de la paroisse.

M. l'abbé G. Robitaille a prononcé le sermon et a profité de l'occasion pour enprimer aux fidèles la profonde reconnaissance du Séminaire.

Examens. — Les examens semestriels ont commencé depuis lundi et ils se continueront jusqu'à samedi, à quatre heures. Les examens de janvier possèdent certains avantages que n'offrent pas ceux de juin. En cette saison, et de ce temps-ci principalement, nous n'entendons aucune plainte au sujet de la chaleur.

Le 26 au matin, la messe du St-Esprit a été célébrée par M. le chanoine M. Clermont, curé de St-Pierre.

M. Emery Ladouceur. — Le beau témoignage d'estime que la ville de Joliette a donné à M. E. Ladouceur, en le priant d'accepter la position de maire pour un second terme, a été très sensible à ses nombreux amis du Séminaire.

Nos félicitations au premier magistrat de la Cité.

Une descente scientifique. — Depuis plusieurs années, il n'est question que d'envolées en aéroplane. L'on néglige trop les descentes. Com bien d'intéressantes promenades souterraines, par exemple, se sont faites dans les "Trous de fées" "St-Liguori" et dont les journaux n'ont jamais soufflé mot. Et ces visites quasi annuelles que se permettent Albert I, en Belgique, le ministre du travail en France, dans les puits de mines. Lundi dernier, un ami de l'ouvrier, muni du costume et des passeports requis, visitait au Séminaire dans le but relevé de s'instruire sur place, deux trous de quarante-cinq pieds de profondeur. Au fond du premier, il eut le bonheur de poser le pied sur le roc solide. Au fond du second, il y avait une dizaine de pieds d'eau et il faisait très noir, et, à quarante pieds sous terre, il est difficile de se faire comprendre instantanément. Il n'y a pas eu d'accident mortel.

Construction. — Le mercredi, 28 janvier, les travailleurs ont élevé

UN HOMME DE SAINT-JEAN FAIT LES ELOGES DE VICKS VAPORUB POUR BRULURES

Il prouve que cet onguent vaporisant est splendide pour enflam-mation de la peau de memes que des voies respiratoires.

Durant les premiers jours que Vicks VapoRub fut présenté au Canada, des échantillons furent donnés à un certain nombre de personnes responsables pour qu'elles en fassent l'essai. M. Gérard Picard, 91 Jacques-Cartier, S.-Jean, Québec, après avoir fait un essai complet de Vicks, écrit:

"La petite boîte me débarrassa d'un rhume de cerveau — aussi d'une brûlure provenant d'eau bouillante. N'eut été de Vicks, j'aurais certainement perdu une semaine de travail. J'ai essayé plusieurs on-

guents, mais à partir de maintenant j'aurai toujours un pot de Vicks VapoRub à la maison."

Ceci est le cas de milliers d'autres Canadiens qui ont constaté l'excellence de Vicks comme onguent général à la maison. Contenant des ingrédients tels que menthol, camphre, thym, eucalyptus, goudron, etc., Vicks est splendide pour toutes inflammations — soit des voies respiratoires rhumes, etc., ou de la peau — telles que brûlures, contusions et coupures.

Dans toutes les pharmacies.

six piliers nouveaux en remplissant de béton armé chacun des six trous destinés à le recevoir. C'est vraiment une grosse journée! En ce moment, dix piliers sont terminés. Les trente-deux trous qu'il faut encore creuser sont tous commencés. En plus, cinq cylindres, de 18 pieds de hauteur sont à date enfoncés sous terre. Ça marche! La nuit dernière, les travailleurs de l'équipe de nuit n'ont pas chômé bien que le mercure fût descendu jusqu'à 39 degrés.

On a découvert. — Frère Cou-

lombe, aidé de M. l'abbé D. Robert a trouvé le nom du petit animal dont il a reçu le squelette. C'est un "Babiroussa". Cet animal abonde en Malaisie mais l'on ne sait trop comment expliquer sa présence dans les environs de Joliette.

15e anniversaire du "Devoir"

(suite du dernier numéro)

M. Bourassa indique, parmi les fileaux auxiliaires de la prostitution, la presse jaune, le cinéma et les mauvaises lectures. Il insiste tout particulièrement sur la presse jaune bien plus dommageable que la presse obscène, supprimée d'ailleurs avec éclat dès son apparition. Le plus sûr agent de démoralisation, chez nous, et le plus général, c'est ce mélange de pieusarderie et de saletés qui familiarise la masse avec l'idée que rien n'est mauvais, que tout se vaut. Ces feuilles pénètrent dans les familles honnêtes et captent leurs sympathies, parce que ces immondices sont copieusement illustrés: c'est un drôle de goût, mais il y a des gens qui aiment à trôner sur un tas de fumier. Après cela, qu'on s'étonne pas de l'augmentation du crime, quand on a laissé créer dans les intelligences un pareil désordre, qu'on a laissé fausser les notions du bien et du mal, du beau et du laid, du propre et du malpropre, qu'on a créé l'impression que le crime, le vol, et toutes les atrocités sont usuels, d'occurrence quotidienne, et que par conséquent on ne doit point s'en étonner.

Après avoir traité les difficultés scolaires de la Métropole où les Protestants et Juifs se chamaillent et souligné les faiblesses des lois sur le mariage, d'assistance publique et d'adoption, M. Bourassa demande aux gouvernants de pas user de trop de complaisance pour les principes faux. "Il serait temps, dit-il, d'avoir un peu de pensée catholique dans le cerveau et d'exiger du gouvernement qu'il mette aussi plus d'esprit catholique dans les lois applicables aux catholiques.

L'orateur entre ensuite dans le domaine fédéral. Il montre comment notre politique pourrait être vraiment nationale et quel effort nous pouvons apporter au maintien et à la stabilité de la confédération. M. Bourassa termine son discours en traitant la question de nos relations internationales dont nous ne pouvons nous désintéresser.

"Dans nos relations avec l'Angleterre, dit-il plaçons-nous d'abord et toujours au point de vue canadien. Aujourd'hui comme il y a trente ans, je dis que nous avons autre chose à faire que de travailler au maintien de l'Empire britannique, c'est de vous occuper de notre pays. Nous souffrons, à l'heure actuelle, de ce que rouges et bleus se sont éloignés de cette ligne de politique salutaire. Rouges et bleus sont également coupables de notre dette de guerre dont M. King le déclarait lundi à Toronto, pas un sou n'a encore été payé. Encourageons le gouvernement à tendre, comme cela paraît être la présente disposition de celui qui le dirige, vers l'autonomie. Il n'est que juste de dire

à ce sujet que M. Mackenzie King a fait plus depuis trente ans dans ce sens que tous ses prédécesseurs. Nous devons lui faire comprendre, de même qu'à ses députés, que nous leur maintiendrons notre appui à condition qu'ils travaillent de plus en plus à assurer au Canada une situation indépendante.

En attendant, nous devons, sans prendre d'engagement, appuyer la politique pacificatrice de l'Angleterre pacifique et travailler à la réconciliation de l'Allemagne et de la France. J'ai été traité de pro-Allemand, dit l'orateur, j'ai été aussi traité d'anti-Français. La vérité, c'est que je ne suis ni l'un ni l'autre, parce que, comme Veuillez, je n'ai point de haine, si ce n'est la haine du mal; mais je crois, comme l'a dit l'un des Français les plus antigermaniques, que l'Allemagne est le seul pays d'Europe qui puisse mettre l'ordre dans le chaos slave et opposer une barrière solide au bolchévisme.

Telle est aussi l'opinion qu'il a recueillie à Rome, où l'on est bien placé pour savoir ce qui se passe dans l'univers.

Discours de M. Dufresne

(Suite de la première page)

INDUSTRIES A DEVELOPPER
Nous comptons plusieurs industries dans notre province, mais nous en avons encore beaucoup à développer. Si la province de Québec est la plus importante de la Confédération par sa population, elle ne l'est certes pas au point de vue industriel, il est une foule de produits que nous achetons à l'étranger et que nous pourrions produire nous-mêmes. Nous devons tendre surtout à développer les industries greffées sur l'agriculture et la plus importante parmi celles-ci est celle des produits alimentaires, industrie qui favorise non seulement la classe agricole, mais toutes les classes de la société. Il est regrettable que nous donnions, chaque année, des millions de dollars pour acheter de nos provinces sœurs les produits venant de la ferme, quand nous pourrions cultiver ces produits comme la province d'Ontario le fait avec tant de succès et de profits.

L'opposition les réclame à chaque session et elle a demandé, à plusieurs reprises, au gouvernement de s'intéresser efficacement à ce problème. Dès le 21 mars 1910, l'honorable chef de l'opposition déclarait à la Législature:

"En refusant d'encourager et d'organiser des industries agricoles, à l'instar du gouvernement Chapleau, qui a introduit et protégé l'industrie laitière dans notre province, le gouvernement a privé les cultivateurs de marchés locaux essentiels à la prospérité agricole."

"Quand le gouvernement reste sourd aux besoins de nos vieilles paroisses qui se dépeuplent, faute de chemins de fer ou d'industrie ou de marchés locaux, il ne prend pas l'intérêt des cultivateurs et il mériterait d'être dénoncé."

"Quand le gouvernement refuse d'accorder des primes pour le développement de l'industrie des produits alimentaires ou conserves, il enlève aux cultivateurs un excellent marché local et de bons revenus, en empêchant cette jeune industrie de prospérer."

"L'industrie avec l'agriculture, voilà ce que réclame le parti conservateur et voilà aussi ce que demande notre province. Il est temps de penser à nos vieilles paroisses qui constituent le crédit de notre province. L'agriculture et l'industrie se servent de débouchés. Elles fondent des villes et forment la richesse d'un peuple."

En 1912, l'honorable Mathias Teller disait à Montréal: "Que d'industries agricoles sont négligées chez nous et contribueraient à rendre l'agriculture plus payante, si le gouvernement prenait plus d'initiative."

"N'est-ce pas surtout à l'initiative du gouvernement que nous devons les progrès réalisés en industries, comme par exemple, celle du tabac, du bœuf, des conserves alimentaires, etc.?"

La motion proposée par l'hono-

nable chef de l'opposition en 1925, où se trouve synthétisé le programme de l'opposition, préconise le développement de nos industries agricoles. Cette motion lit comme suit:

"Attendu que le rendement des fermes diminue à cause des mauvaises herbes, qui d'après une brochure publiée par un conférencier agricole du gouvernement, M. O. E. Dallaire, causent pour des millions de piastres dans notre province;

"Attendu que le seul remède à cet état de chose est la culture intensive, qui d'après l'opinion d'un expert, est de 70 pour cent plus payante que la grande culture;

"Attendu qu'il est admis par des autorités en agriculture, que la culture intensive rapporte:

De \$100.00 à \$125.00 l'acre, pour le céleri, les asperges, le tabac, les tomates;

De \$200.00 à \$300.00 l'acre, pour les patates, le maïs sucré, les fèves à beurre;

\$300.00 à \$400.00 l'acre, pour le céleri, les asperges, les fraises;

De \$500.00 à \$1,000.00 l'acre, pour les petits pois, les melons, les pommes et autres cultures de vergers;

"Attendu que les industries rurales et agricoles sont une source de progrès dans le pays les plus importants, qu'en Angleterre, en Autriche, en Suède, etc. on s'intéresse vivement à cette initiative de rénovation sociale et économique; qu'en Russie, grâce à une organisation pratique, de petites industries domestiques se trouvent actuellement établies et protégées, que le gouvernement subventionne, développe et encourage les petites industries, aide les producteurs à écouler leurs produits, seconde ouvertement les ateliers d'apprentissage destinés à former les ouvriers futurs de ces sortes de travaux, réserve à une certaine classe d'homme l'exécution de certaines fournitures;

"Attendu que l'agriculture dans notre province peut produire non seulement les substances alimentaires nécessaires, à la nourriture des populations, mais aussi la plupart des matières premières qui sont employées dans les diverses branches de l'activité humaine;

"Attendu que, pour répondre aux nécessités de son alimentation, la province de Québec est obligée d'exporter chaque année, et dans une proportion toujours croissante, d'immenses capitaux, pour acheter à l'étranger ce qu'elle pourrait faire produire chez elle par l'agriculture et par l'industrie agricole;

"Attendu que si l'on compare la situation de l'industrie agri-

cole à celle des autres industries l'on voit que les progrès réalisés ne sont pas du tout proportionnés et d'égale importance c;

"Attendu que le ministre de l'agriculture a déclaré en chambre, d'après les procès-verbaux de l'Assemblée Législative du 22 février 1925, que le gouvernement ignorait quel était le nombre des fabriques de conserves alimentaires dans la province de Québec, en 1924;

"Attendu que le ministre de l'agriculture de la province de Québec déclare à la page 215 du 23ème rapport de la société d'industrie laitière est certainement une des branches les plus importantes de l'agriculture;

"Attendu que dans le même rapport à la page 174, le Rev. M. O. Martin directeur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, a déclaré que l'industrie laitière n'a pas avancé ou presque pas, en ces dernières années, que la prospérité, ainsi que l'avenir de notre province souffre de ces causes déshéritées, que nos paroisses rurales se dépeuplent au bénéfice de la ville;

"Attendu que, dans le même rapport, à la page 232, M. W. Leroux, conférencier, déclare que le meilleur fromage canadien est fait dans la province d'Ontario, que dans l'Ontario, 9 sur 10, des fabriques font du fromage de première classe, et que dans Québec, pas une sur dix n'égale l'Ontario;

"Attendu qu'à la page 232 du même rapport, le président de la société d'industrie laitière de la province de Québec, déclare qu'à en juger, nos concurrents voisins ne restent pas stationnaires, qu'ils avancent, qu'ils prennent notre place et que nous serons relégués à un rang inférieur si nous n'y voyons pas de suite; "Attendu qu'il est urgent de greffer des industries sur l'agriculture, de façon à produire la variété de nos méthodes de culture et à encourager la culture intensive, de créer des marchés locaux qui favoriseraient nos cultivateurs des grands centres;

"Attendu que le député des Deux-Montagnes, d'après les procès-verbaux de l'Assemblée Législative du mercredi, 21 février 1925, demandait par interpellation, quel est, dans la province de Québec, le nombre des établissements industriels qui s'approvisionnent des produits de la ferme pour leur matière première, et quels sont les octrois que le gouvernement a accordés à ces établissements, et que le ministre de l'agriculture en réponse a déclaré que le gouvern-

ement n'a pas de statistiques suffisamment complètes pour indiquer le nombre d'établissements

industriels qui s'approvisionnent des produits de la ferme pour leurs matières premières;

"Attendu que, pour accorder un encouragement et une protection pratique à ces industries, il est nécessaire et indispensable pour le gouvernement de connaître le nombre et la situation de ces établissements;

"Attendu que le gouvernement de la province de Québec, l'année 1914, pour l'année 1913, finissant le 30 juin 1914, a reçu du gouvernement d'Ottawa la somme de \$159,482.40 qui a été distribuée comme suit:

Culture de fruits.	\$15,919.24
Aviculture.	\$17,000.00
Industrie du bœuf.	\$10,000.00
Ecoles d'agriculture.	\$59,850.00
Enseignement agricole, dons aux académies, écoles rurales et écoles normales.	\$3,000.00
Agronomes de districts.	\$10,000.00
Union expérimentale.	2,000.00
Travail de démonstration en rapport avec la luzerne et le trèfle.	\$4,039.32
Sélection des semences et champs de démonstration.	\$1,190.54
Apiculture.	\$5,000.00
Industrie du tabac.	\$3,000.00
Industrie de laiterie.	\$7,000.00
Démonstration de drainage, terrain.	\$8,000.00
Enseignement ménager.	\$7,000.00
Industrie du sucre d'érable.	\$4,000.00
Conférence et convois écoles.	\$2,000.00

"Attendu que pour l'année fiscale en cours, le gouvernement de la province de Québec a reçu du gouvernement d'Ottawa la somme de \$187,409.16 pour l'encouragement de l'agriculture en cette province, la quelle somme a été répartie comme suit:

Aviculture.	\$20,000.00
Culture des fruits.	\$19,000.00
Industrie du bœuf.	\$6,000.00
Ecoles d'agriculture.	\$60,000.00
Enseignement agricole dans les académies, écoles rurales et écoles normales.	\$7,000.00
Agronomie de districts.	\$12,000.00
Union expérimentale.	2,000.00
Luzerne et trèfle.	\$2,000.00
Sélection des semences.	\$4,000.00
Apiculture.	\$8,000.00
Industrie du tabac.	\$3,000.00
Industrie laitière.	\$17,000.00
Le drainage.	\$10,000.00
Economie domestique.	\$10,000.00
Sucre d'érable.	\$3,000.00
Conférences.	\$6,109.16

"Cette chambre regrette que le gouvernement n'ait rien fait de pratique et d'efficace pour encourager les industries agricoles dans notre province et constate, sans la subvention qu'il a reçue du gouvernement fédéral pour l'encouragement de l'agriculture en cette province, la situation

agricole serait désastreuse.

MM. Bérubé, Bérubé, Cousineau, D'Auteuil, Baill, Labissonnière, Morin, Patenaude, Sauvage, Slater, Sylvestre, Tansey, et Teller, votèrent pour cette motion.

Les 39 députés libéraux votèrent contre.

MM. Allard, Bouchard, Bugeau, Bullock, Cannon, Charbonneau, Caron, Des de la Mar, Lévesque, Décarie, Demers, Desautels, Finnie, Fortier, Francoeur, Godbout, Gosselin, Gouin, Grégoire, Langlois, Leclerc, Lemieux, Letourneau, (Montréal Hochelaga) Letourneau, (Québec Est) Lévesque, Mercier, Mitchell, Poliquin, Petit, Pilon, Robert (Rouville), Robert (Saint-Jean), Robillard, Séguin, Tanguay, Taché, Tessier (Trois-Rivières), Tessier (Rimouski) Trahan, Turcotte.

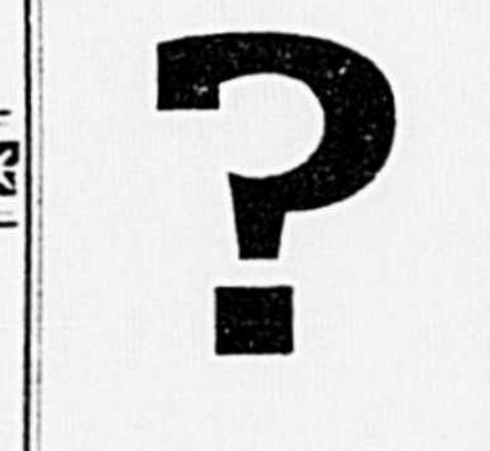
Cet octroi avait été accordé à Ottawa par le gouvernement conservateur. Le gouvernement provincial lui a rien donné pour l'agriculture.

Lors du débat sur l'adresse, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les députés ministériels parlant longuement sur nos agronomes de cette province ajoutant que ces agronomes faisaient un grand bien. Parcourez différents paroisses dans cette province et vous verrez qu'il y a beaucoup de municipalités qui désiraient que nos agronomes soient installés sur des fermes pour démontrer leur compétence.

Le gouvernement a dépensé \$400,000 pour les agronomes est-ce que cette dépense a eu un bon rendement? Je dis non. M. l'Orateur, nous aurions eu un meilleur résultat si vous aviez suivi les conseils du député de Joliette. En 1919 et à toutes les sessions suivantes, j'ai demandé au gouvernement d'installer nos agronomes sur des fermes dans chaque district de notre province sur lesquelles sera établie une école pour l'instruction des enfants de douze à quinze ans pour apprendre leur français correctement et les quatre règles simples sous la direction d'un professeur et les mêmes enfants pourrons cultiver la terre sous toutes ses formes, sous la direction d'un agronome. Ces enfants sortiront de cette école préparés à s'établir sur des fermes. M. l'Orateur, à ces conditions et en ayant des hommes pratiques, nous ne serons pas obligés d'aller chercher tant de produits venant de la terre dans nos provinces-sœurs et nous garderons ici notre sang canadien, notre population canadienne grandira et nous garderons nos millions.

(A suivre à la cinquième page)

Pourquoi et comment encourager notre Journal



POURQUOI?

- 1.—PARCE QUE les Souverains Pontifes n'ont cessé d'encourager le bon journal
 - a) L'immortel Pie X disait, un jour, qu'il serait prêt à vendre sa croix pectorale, si c'était nécessaire, pour encourager l'oeuvre de la bonne presse.
 - b) Le Saint Père actuellement régnant récompensait tout dernièrement des petits enfants qui s'étaient dévoués à répandre un journal catholique hebdomadaire, et demandait, en cette occasion, à tous les catholiques de l'univers de prêter main forte à cette oeuvre par excellence.
- 2.—PARCE QUE les Pères du Concile plénier de Québec s'adressant à tous les fidèles du Canada, les invitent à s'intéresser à la bonne presse, à l'encourager et à la défendre.
- 3.—PARCE QUE tous les penseurs des temps modernes ont considéré l'oeuvre du bon journal comme étant à la base de toutes les autres, la seule capable de les soutenir et de les faire vivre.
- 4.—PARCE QUE le journal franchement catholique et indépendant des partis politiques a besoin pour vivre de l'encouragement de tous.
- 5.—PARCE QUE l'oeuvre que poursuit un tel journal (nous croyons en être malgré les imperfections — pas toutes volontaires — et les défauts de notre publication) c'est l'oeuvre de tous, votre oeuvre, par conséquent, qu'il poursuit.

COMMENT?

- 1.—En payant à temps (c'est-à-dire à l'avance) votre abonnement.
- 2.—En lui trouvant de temps à autre un nouvel abonné.
- 3.—En disant, à l'occasion, un bon mot pour lui.
- 4.—En vous rappelant, pour ne point le critiquer, que l'oeuvre du journal est excessivement difficile et que, comme les autres, elle est sujette à erreur.
- 5.—En lui sachant gré d'être indépendant et franchement catholique.
- 6.—En lui envoyant vos annonces et vos travaux d'impressions (A l'Action Populaire nous avons toutes sortes de papier, toutes les qualités de cartes et d'enveloppes et nous faisons tous les genres d'impressions).
- 7.—En l'encourageant, en un mot, par tous les moyens qui sont à votre disposition.

Des aujourd'hui, découpez le bulletin suivant et retournez-le nous avec votre nom ou celui d'un de vos amis

L'ACTION POPULAIRE LTÉE, JOLIETTE

MESSIEURS,

Vous trouverez sous pli la somme de (1) \$..... pour..... (un an ou plus).....

d'abonnement à votre journal.

(1) Abonnement; \$1.00 pour le Canada, 1.50 pour les E.-U., 2.00 pour l'Europe.

Nom:.....

Adresse:.....

Discours de M. Dufresne

(Suite de la troisième page)

Le programme que lançait l'honorable chef de l'opposition en septembre 1916 au pique-nique politique de Sainte-Scholastique, contient cet article:

"Une foule de petites industries greffées sur l'agriculture devraient recevoir l'encouragement et la protection du gouvernement. Au lieu d'être un budget à favoriser des partisans ou à faire du change politique, le gouvernement devrait consacrer ses deniers aux grandes œuvres vraiment nationales."

A la session de 1918, il ajoute encore, formulant un programme qui résumait toutes les mesures qu'il avait préconisées depuis 1908:

"L'organisation des pouvoirs d'eau pour distribuer à bon marché l'énergie électrique dans nos campagnes en vue de favoriser et de faciliter le développement de l'agriculture et des industries rurales. Je préconise donc le programme que l'opposition soumettait au peuple aux élections de 1919. "Plus d'industries greffées sur l'agriculture afin de favoriser la culture intensive et les petites fermes."

Lors de la convention conservatrice de 1922, l'opposition adoptait encore le programme suivant:

"Des industries greffées sur l'agriculture, afin de favoriser la culture intensive et l'organisation peu coûteuse de petites fermes de manière à assurer, dans la mesure du possible, la transformation des matières premières en produits manufacturiers dans les limites de la province."

"Systématiser l'agriculture au triple point de vue production, industrie et commerce."

"L'agriculture doit être une industrie, et la ferme, une usine."

"Aider à la création et au développement de l'industrie du sucre de betteraves dans notre province."

Comme je le disais, à la magnifique assemblée que nous avons tenue cet été à Saint-Lin, dans le comté du député qui trouve que le premier ministre parle comme un enfant:

"Les cultivateurs n'ont pas de meilleur défenseur à la Chambre que le chef de l'opposition. Son programme résume les besoins de la classe agricole. Exemple: notre politique encourageant et protégeant les industries greffées sur l'agriculture. C'est ce que l'opposition demande depuis longtemps et je l'ai demandé moi-même à chaque session depuis 1919."

"Le gouvernement ne fait rien; il a ruiné, par son inaction, presque toutes nos petites industries et il en a ruiné d'autres. C'est la Dominion Canners, un trust qui englobe tout. Il pouvait empêcher cela par des clauses aux conditions des baux. Quand on lui montre les conséquences de ses politiques, il attribue la cause aux autres."

"A Saint-Gabriel de Brandon, je disais également: "Le gouvernement n'a pas favorisé l'agriculture. Nous avons demandé en Chambre, à chaque session, des industries greffées sur l'agriculture, comme dans notre province-sœur, la province d'Ontario. La province d'Ontario possède 250 usines qui méritent les produits provenant de la ferme en conserves, tels que tomates, bœuf d'inde, fraises, framboises, etc.; ces produits se vendent dans nos épiceries et il s'en perd pour des millions de dollars; et nous, faute d'un gouvernement qui ne donne pas d'outils suffisants pour la formation de ces industries, nous restons en arrière de nos provinces-sœurs."

"Le gouvernement ne veut pas favoriser les industries agricoles. L'honorable ministre de l'agriculture s'est toujours défendu sur la Dominion Canners en déclarant que c'était un grand trust et que ce trust, existant dans cette province, était inutile de s'occuper activement de l'industrie de ces industries. Il a même demandé à l'honorable chef de l'opposition de l'aider à faire disparaître ce trust de la Dominion Canners et d'après ses paroles, il préférait que la Dominion Canners n'opère pas dans cette province."

CONSERVES ALIMENTAIRES

Voici d'ailleurs ce que le "Soleil" du 14 janvier 1920 rapporte à ce sujet:

"Lors de la votation des subsides au ministre de l'agriculture, un assez long débat a été soulevé sur l'industrie des conserves alimentaires dans cette province."

"Monsieur Sauvé, chef de l'opposition, a demandé à monsieur Caron, ministre de l'agriculture, si le gouvernement encourageait l'industrie des conserves alimentaires."

"L'honorable M. Caron a répondu que cette industrie n'existait pratiquement pas dans la province par suite des opérations du trust de la "Dominion Canners".

"Il y a quelques années le gouvernement a donné des subsides en nature à des fabriques qui s'occupaient de la fabrication des conserves ali-

mentaires mais on a constaté que ces subsides ne produisaient aucun résultat pratique. Les fabriques ont été obligées de fermer leurs portes par suite des difficultés causées par la Dominion Canners qui ne travaille qu'à faire disparaître ou à acheter des petites, et à tuer cette industrie dans la province. Cette situation est déplorable et si le gouvernement fédéral faisait respecter la loi, on ne verrait pas de tels agissements de la part de la Dominion Canners."

"Il faudrait dissoudre cette compagnie, a déclaré le ministre de l'agriculture qui demandait au chef de l'opposition son concours pour décider Ottawa à agir dans ce sens."

"J'ai fait des affaires avec cette compagnie pendant plusieurs années et je sais qu'elle a un grand nombre d'industries en Ontario, donnant de l'ouvrage à des milliers de personnes et un marché aux cultivateurs de l'Ontario. Je conseillerais au ministre de l'Agriculture d'intervenir auprès du gouvernement d'Ottawa dont il s'est déclaré solidaire à plusieurs reprises, pour obtenir justice et établir des industries de ce genre en cette province. Je crois que si le gouvernement prenait les moyens nécessaires pour assurer à notre province des industries de ce genre, nous pourrions garder ici nos cultivateurs et les millions de dollars qui donneraient de l'ouvrage à nos ouvriers."

NOUS ACHETONS TROP DE L'ÉTRANGER

Nous achetons de nos provinces-sœurs et importons des États-Unis une quantité de produits que nous pourrions nous procurer ici. Nous achetons cher dans la province d'Ontario une grande quantité de viande et une grande quantité de lard sale en baril nous vient des États-Unis par l'entremise des épiciers en gros qui l'importent. Le gouvernement élante la prospérité de cette province et se vante d'avoir des surplus; s'ils sont réels, pour quelle raison le gouvernement n'emploierait-il pas ces surplus à favoriser la production de ces produits dans notre province au lieu d'aller les chercher ailleurs, vu que nous avons toute la matière première pour nous les procurer. Esce-ce que la province d'Ontario achète beaucoup de produits de la province de Québec? Je dis non, monsieur le Président, car sous ce rapport la province d'Ontario a pris les devants sur nous et elle nous dépasse également au point de vue industriel. Le gouvernement devrait s'intéresser à ce problème et il est grandement temps si nous voulons garder nos gens ici."

EXPORTATION ET MATIÈRES PREMIÈRES.

Le président de la Banque Royale du Canada, Sir Herbert Holt, lors de la cinquante-sixième assemblée annuelle de la Banque, disait:

"Durant les 12 mois se terminant en octobre dernier nous avons exporté aux États-Unis, 1,318,735 cordes de bois de pulpe, évaluées à plus de 13 millions et demi de dollars. Nos ressources forestières sont immenses, mais elles ne sont pas utilisées, inépuisables, et nous ne devons pas oublier qu'elles sont réduites considérablement par les exportations considérables de bois de charpente, de pulpe et de papier. Je pense que c'est de la folie, à une époque où ce pays a un besoin urgent de toutes ses ressources d'exporter de grandes quantités de bois de pulpe à l'étranger."

AMIANTE

"L'opposition a réclamé la même chose pour l'amiante une des plus belles ressources de cette province, 85p.c. de la production mondiale venant de Québec, et nous n'avons pas d'usines pour transformer cette matière et la rendre apte à répondre aux nombreux besoins de nos compatriotes. Nous l'exportons brute aux États-Unis, qui nous la revendent à des prix élevés. Ce sont encore des millions qui s'en vont à l'étranger et que nous pourrions garder chez nous."

(La Presse, le 10 janvier 1925)

INDUSTRIE DE LA BETTERAVE À SUCRE

Le gouvernement devrait s'occuper d'une culture qui me paraît très importante et qui favorise la classe agricole et nos ouvriers dans cette province, c'est l'industrie de la betterave à sucre. Je vois d'après l'Annuaire Statistique du Canada, que cette culture se fait sur une grande échelle au pays. Nous comptons dans le Canada trois raffineries qui fabriquent du sucre avec la betterave à sucre cultivée à Chatham, Windsor et Kitchener Ontario et dépendent de la Dominion Sugar Co. Ltd de Chatham. Il est regrettable que dans Québec nous ne puissions pas en compter une seule."

En 1918, il s'est cultivé au Canada, en partie dans l'Ontario, 18,000 acres de terre de betterave à sucre, qui ont produit 50,992,835 livres de sucre."

En 1919, 18,000 acres ont produit 37,839,271 livres de sucre. Cette culture se fait non seulement dans le Canada mais dans tous les pays du monde. Le sucre de betterave est un bon sucre qui fait actuellement concurrence au sucre de canne que nous importons des étrangers pour des millions de dollars par année."

En 1920, il s'est importé 540,787 tonnes de sucre brut et si nous calculons ce sucre à \$80 la tonne, vous constaterez que nous envoyons, en un an, dans les pays étrangers, \$43,261,960."

Voilà, M. l'Orateur, l'industrie qui jouit d'un très grand importance dans notre province et qui donnerait l'avantage de garder nos nôtres ici. L'opposition en réconstruit l'établissement dans notre province, c'est même un article de son programme."

PROTECTION DE NOS INDUSTRIES.

Nous ne sommes pas seuls à nous calculer ce sucre à \$80 la tonne, vous constaterez que nous envoyons, en un an, dans les pays étrangers, \$43,261,960."

Voilà, M. l'Orateur, l'industrie qui jouit d'un très grand importance dans notre province et qui donnerait l'avantage de garder nos nôtres ici. L'opposition en réconstruit l'établissement dans notre province, c'est même un article de son programme."

Non seulement il faut créer de nouvelles industries greffées sur l'agriculture, mais encore il faut protéger celles qui existent ici à quelques classes qu'elles appartiennent. Nous sommes les voisins du pays le plus riche du monde, dont la politique depuis 130 ans a été et est encore de protéger ses industries, et l'acheter le moins possible à l'étranger. Tandis qu'ils élèvent la barrière tarifaire, nous travaillons à abaisser la nôtre. Il est inutile de tenter de lutter avec eux, leur population est beaucoup plus considérable, la main d'œuvre, meilleur marché, et les conditions du travail beaucoup plus avantageuses."

Suivons leur exemple, élevons le tarif au lieu de l'abaisser, achetons chez nous et transformons autant que possible nos matières premières au lieu de les exporter brutes aux États-Unis, et nous garderons chez nous les milliers de Canadiens qui émigrent chaque année. Voici ce que M. Smith, Président de l'Association des Manufacturiers canadiens, déclarait suivant un article paru dans le "Canada" du 31 août 1923:

"Il faut lâcher d'exporter des produits terminés et non le matériel brut."

"La dépendance réciproque des districts ruraux et urbains des manufactures et des agriculteurs en fait de toutes les classes du peuple canadien une communauté, par M. C. Howard Smith de Montréal, président de l'Association des Manufacturiers canadiens, dans un discours qu'il a prononcé à l'exposition où on célébrait "le jour des manufactures".

M. C. Smith a recommandé l'exportation du matériel terminé plutôt que du matériel brut. La politique de protection devrait être maintenue à l'endroit du matériel brut pour encourager l'industrie mais pour sauvegarder les chemins de fer du Canada."

"Parlant du grand marché du Canada, tant dans les zones des villes que dans les campagnes, pour les marchandises canadiennes, M. Smith a dit:

"Il est bon de signaler que les pertes de ces marchés feraient du tort aux manufactures canadiennes et amèneraient la ruine d'une grande portion de nos entreprises manufacturières, sans compter que ils forceraient de l'inactivité chez la main-d'œuvre et détruirait l'économie nationale."

"Mais le contraire n'est-il pas aussi vrai?" a demandé l'Orateur. "Si le manufacturier dépend de l'agriculture pour un marché qui veut se servir de ses produits, n'est-ce pas le cas que les cultivateurs trouvent dans nos commodités manufacturières?"

"Je ne suis pas sûr, a répondu l'Orateur, mais je pense que c'est le cas. Les cultivateurs trouvent dans nos commodités manufacturières, sans compter que ils forceraient de l'inactivité chez la main-d'œuvre et détruirait l'économie nationale."

"Mais le contraire n'est-il pas aussi vrai?" a demandé l'Orateur. "Si le manufacturier dépend de l'agriculture pour un marché qui veut se servir de ses produits, n'est-ce pas le cas que les cultivateurs trouvent dans nos commodités manufacturières?"

"Je ne suis pas sûr, a répondu l'Orateur, mais je pense que c'est le cas. Les cultivateurs trouvent dans nos commodités manufacturières, sans compter que ils forceraient de l'inactivité chez la main-d'œuvre et détruirait l'économie nationale."

"Mais le contraire n'est-il pas aussi vrai?" a demandé l'Orateur. "Si le manufacturier dépend de l'agriculture pour un marché qui veut se servir de ses produits, n'est-ce pas le cas que les cultivateurs trouvent dans nos commodités manufacturières?"

MINISTRE POUR LES OUVRIERS.

Le député de Joliette réclame à chaque session un ministère du Commerce et de l'Industrie. L'honorable premier ministre a même déjà reçu, en 1923, une délégation des représentants des Associations des Marchands de la province. L'honorable ministre de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie ont insisté sur l'importance de créer un département du Commerce administré par un ministre qui serait un homme d'affaires sérieux et de bonne foi. Au cours de cette entrevue on a fait allusion à la faillite de la compagnie L. R. Steel, MM. les ministres ont pris des faux-fuyants et rien n'a été fait."

EMIGRATION

Au cours des élections partielles, les orateurs ministériels ont chanté la prospérité de notre province en disant que le gouvernement avait de gros surplus à chaque année. Pourquoi? C'est parce que le peuple est saigné à blanc par les taxes. C'est bien facile de taxer pour avoir des surplus, mais pénétrez dans les foyers de l'ouvrier et du cultivateur, vous y trouverez de la misère; parcourez nos campagnes, vous constaterez que les fenêtres sont bouchées avec des planches. Nos gens ont pris le chemin des États-Unis pour gagner leur vie et donner le nécessaire à leur famille."

Quoi qu'en dise le discours du trône, l'émigration continue et le patriotisme est loin d'être satisfaisant, disait la Rente du 1er novembre 1924, sous le titre de "Ceux qui reviennent et ceux qui partent".

"L'Office du Travail de Washington, vient de publier des statistiques sur le mouvement de migration du Canada aux États-Unis et inversement. Le relevé s'arrête au 30 juin 1924. On y apprend qu'au cours des six premiers mois de l'année écoulée, 98,825 Canadiens ont quitté le pays, soit 16,139 par mois, ont traversé la frontière. C'est la plus haute moyenne mensuelle qu'ait encore enregistrée la

Après avoir Goûté

Le THÉ VERT

"SALADA"

vous êtes alors en mesure de juger de la valeur des autres marques de thé. Le "Salada" est le meilleur qui soit produit dans le monde entier.

ESSAYEZ-LE!

ÉCHANTILLON GRATIS DE THÉ VERT SUR DEMANDE. "SALADA" MONTRÉAL.

statistique officielle américaine. En 1923, la moyenne était de 5, 190; elle s'élevait à 15, 165 en 1923. Bien qu'on ait plus d'une fois prétendu le contraire, la "proclamation des démocrates" n'est pas arrivée; au contraire, si l'on s'en rapporte aux chiffres cités plus haut, elle ne fait que s'accroître."

"La Gazette qui publie ces statistiques, ajoute qu'en dépit des mesures rigoureusement prises par les États-Unis, pour ralentir l'émigration, les canadiens qui traversent la frontière clandestinement sont encore nombreux, et que, pour avoir une idée exacte du nombre de nos nôtres qui nous quittent tous les mois, il faudrait relever la statistique de l'Office du Travail de Washington, à un peu plus de 4,000 personnes par mois depuis le commencement de juin, et à 13,000 pour le semestre. En rapprochant ces derniers chiffres de ceux qui ont été publiés plus haut, on constate que le Canada procède de ce temps-ci avec son voisin, à des échanges assez peu avantageux, et dont il ne faut pas se réjouir outre mesure. Nous céderons quatre personnes chaque fois que les États-Unis nous en envoient une. A ce taux, notre population sera à la fin de l'année d'ici, d'environ 200,000 personnes de moins que celle qu'elle ne devrait être suivant le cours normal des choses."

"Et pendant ce temps le gouvernement canadien conclut des arrangements avec les autorités britanniques pour diriger vers nos bords le trop plein des villes anglaises. Nous continuerons de recevoir tous les mois quelque milliers d'anglais-saxons amenés ici à prix d'argent, et comme par le passé ils iront aussitôt prendre place dans le défilé des aspirants au titre de citoyens américains. Le Canada leur aura servi de marche-pied, et cet honneur lui aura coûté quelques millions. "Puisque on en est rendu à payer les gens pour les amener chez nous ne pourrait-on pas, avec le même argent, aider à s'établir dans notre province, cultivateurs et fils de cultivateurs, qui envahissent les villes ou émigrent aux États-Unis."

"Et quand nous disons aider, nous entendons pas seulement l'acte de faire embaucher les colons pour grossir la recette des chemins de fer, qu'ils aient laissent ensuite se débattre seuls dans leur lointain exil. Si le prêt d'argent aux colons est opportun en soi, pourquoi ne pas l'appliquer d'abord à ceux de nos concitoyens qui, insuffisamment dotés de moyens pécuniaires, empêchent de s'établir dans le pays."

(Le Rente, 1er novembre 1924)

Le gouvernement, pour enrayer l'émigration, devrait faire plus d'efforts pour encourager nos industries et en créer de nouvelles afin de garder ici nos ouvriers et nos cultivateurs, sur leurs terres. C'est ainsi que nos villages deviendront de petites villes et que nous réussirons à garder chez nous notre belle population canadienne."

Je me rappelle que vers 1900, nos ouvriers sans ouvrage quittaient notre province pour émigrer aux États-Unis. Cela nous a coûté bien cher et nous avons perdu de nombreuses familles. De grands centres franco-américains se sont formés par suite de cette émigration, tels Lowell, Manchester, une grande partie du Massachusetts est composée de Canadiens-français qui sont allés chercher à l'étranger le pain nécessaire à leur famille, mais en même temps grossir la population américaine."

VOIRIE

Le gouvernement devrait prendre toutes les principales routes à son entretènement pour soulager nos cultivateurs qui, à l'heure actuelle ne sont plus capables de rendre leurs obligations que le gouvernement leur impose."

Le gouvernement tire un gros revenu de la Commission des Licences, des taxes d'automobiles, des taxes sur la gasoline. Il me semble que le gouvernement devrait avoir un budget plus élevé pour la classe agricole afin de lui aider à traverser la crise actuelle. Mais le discours du trône est muet sur cette question pourtant vitale."

L'opposition a demandé la classification des routes:

1. Routes interprovinciales, construites et entretenues par le gouvernement fédéral;

2. Routes provinciales, construites et entretenues par le gouvernement provincial;

3. Routes paroissiales, construites et entretenues par les municipalités avec octroi, suivant la vieille loi des primes."

En 1912, dans le grand banquet que lui offraient les citoyens de Montréal, l'hon. M. Teller déclarait:

"La loi des Bons Chemins de 1912, produira-t-elle les résultats que le gouvernement est supposé en attendre? Je me permets d'en douter."

"Une seule municipalité réfractaire ou récalcitrante dans un comté pourra faire manquer tout le plan; et alors nous aurons des bords de chemins améliorés, mais non un réseau de chemins propres à la circulation."

"Je crois qu'il y a moyen de faire mieux que cela."

"Ma politique à moi la voici:

"1.—Classifier les chemins selon leur importance respective, puis charger directement la province d'améliorer ceux qui constituent des artères dans chaque comté et chaque région."

"2.—Quant aux chemins secondaires ou d'importance locale, continuer le système des primes établi par la loi de 1907 et ses amendements."

"Il vaut mieux que la province se charge elle-même d'améliorer les chemins principaux ou artériels."

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Avant de terminer je voudrais répondre à l'honorable député de Berthier sur les remarques qu'il a faites au sujet de la Loi de l'Assistance publique et au sujet de la Loi d'Adoption. L'Assistance publique, disait-il a fait dans cette province un grand bien, il va jusqu'à l'appeler la loi bienfaitrice. Je diffère d'opinion avec lui. Cette loi a été votée par le gouvernement malgré le désapprobation des évêques de la province. Elle entrave la liberté de nos institutions religieuses et met en péril la charité privée. Le gouvernement aurait dû donner aux communautés sans ces conditions vexatoires, car le passé de nos institutions religieuses était une garantie qu'elles sauraient employer convenablement et pour le plus grand bien du peuple les quelques deniers dont le gouvernement les aurait gratifiées."

LOI D'ADOPTION

Quant à ce qui regarde la loi d'Adoption, elle est néfaste et immorale. C'est une grave atteinte à l'autorité des parents et aux droits les plus sacrés de la famille. C'est une loi païenne que les autorités religieuses ont condamnée et qu'un gouvernement catholique n'aurait jamais dû passer."

L'OPPOSITION A UN PROGRAMME.

Je ne saurais reprendre mon siège sans relever une affirmation qui est devenue une manie chez les ministériels. "L'opposition n'a pas de programme". Voilà ce que les ministres et leurs journaux se plaisent à dire et à répéter. Je siège dans cette Chambre depuis 1912 et il m'a été donné d'entendre ici-même le chef de l'opposition prêcher la politique que réclamait alors comme aujourd'hui l'intérêt de la province."

A la convention historique de mai 1922, le parti conservateur a arrêté un programme que les journaux ont publié et que nous avons exposé à la Chambre et dans les assemblées publiques."

Au sujet de nos ressources naturelles, le chef de l'opposition a, à maintes reprises, développé des idées qu'il a si bien résumées dans sa conférence du 20 mai 1924 devant les membres de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières:

"Nous devons prendre, disait-il, tous les moyens possibles pour exploiter nos richesses naturelles, pour fabriquer chez nous nos matières premières. Une manufacture est un marché local. Notre province est essentiellement agricole, elle doit l'être encore et toujours, mais nous avons besoin de l'industrie pour fabriquer nos matières premières. Le cultivateur, l'industriel et l'ouvrier devraient marcher ensemble et on ne devrait pas chercher à les priver les uns contre les autres. Nous avons une vaste et magnifique industrie dans notre province. Nous pouvons fabriquer ici une foule d'articles provenant de nos propres richesses naturelles, de l'agriculture et que nous achetons à l'étranger."

Que de fois j'ai entendu le chef de l'opposition exposer l'article du programme qu'il formulait au Monument National le 9 avril 1921, et qui se lit comme suit:

"Utilisation de nos pouvoirs d'eau et de nos richesses forestières au bénéfice de notre province et de sa population."

Quand le premier ministre fait mine de soumettre une grande politique de pouvoirs d'eau, cela ressemble à la tapisserie d'un palais qui coûte trop cher à la province. Quand le premier ministre parle d'assurer le reboisement dans cette province, il copie en toutes lettres un article du programme de l'opposition."

L'opposition n'a pas de programme, dit le gouvernement, mais comme je l'ai dit, si le gouvernement avait greffé des industries sur l'agriculture, comme nous le demandons à chaque session, le premier ministre n'aurait pas été obligé de sonner la cloche d'alarme en face de l'émigration de nos nôtres vers les États-Unis."

L'opposition n'était pas nombreuse en ce temps-là, mais la semence de ses idées a germé et levé. Le gouvernement s'y faufile."

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours
Signature de *Charles H. Fletcher*

le pour y cueillir quelques épis, mais le peuple reconnaît que le chef de l'opposition est le véritable semeur et qu'il doit récolter au prochain appel au peuple. C'est en vain qu'on lui nie ses mérites. C'est l'homme du peuple qui a lutté victorieusement contre toutes sortes de difficultés. Qui donc pourrait oublier la splendide manifestation qui lui faisait la population de Saint-Roch en l'été de 1922? Le peuple reconnaît ses mérites. Le mensonge et la calomnie ne pourront l'abattre."

Au contraire, nous qui avons lutté depuis des années à ses côtés, nous sommes heureux de constater que le peuple reconnaît ses mérites son dévouement pour toutes les classes et que demain il lui confiera la tâche et l'honneur de diriger comme premier ministre les destinées de la province de Québec."

L'Action Populaire

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire limitée, le jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada 1.00
Etats-Unis 1.50
Union postale 2.00
strictement payable d'avance

La date qui apparaît sur la bande-adresse au-dessous du nom de l'abonné est la date de l'expiration de l'abonnement. Ainsi: 1 mars 1925 signifie que l'abonnement est payé jusqu'au 1er mars 1925. Cette bande - adresse sert de reçu. C'est pourquoi, si, un mois après avoir renouvelé votre abonnement, la date n'est pas changée, veuillez nous en avvertir.

Nos abonnés sont priés de nous faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

Un abonné qui change d'adresse doit toujours quand il nous en donne avis, nous mentionner son ancienne adresse.

jno

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 4 janvier 1925

HEURE SOLAIRE.

QUITTENT JOLIETTE.

No 17. — 7.50 a. m. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires, fait raccorderment à l'Épiphanie pour Rawdon, St-Jacques, etc.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours, dimanche excepté pour Shawinigan Falls, Grand-Mère, Québec et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.59 a. m. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et stations intermédiaires.

No 16. — 5.35 p. m. tous les jours, excepté le dimanche pour Shawinigan Falls, Grand-Mère, Hervey Jct., Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait raccorderment tous les lundis, mercredi et vendredi pour destination vers l'Abitibi à Hervey Jct. Aussi fait raccorderment à Riv. à Pierre les lundis, jeudi et Samedi vers destination de Chicoutimi et les stations intermédiaires à Riv. à Pierre, à Chicoutimi.

No 9. — 4.42 p. m. tous les jours excepté les dimanches, pour Montréal et les stations intermédiaires. Aussi pour Rawdon, St-Jacques, etc., avec raccorderment à L'Épiphanie.

No 89. — 7.02 p. m. tous les jours excepté les dimanches pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Carneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Carneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Carneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Carneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Carneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

29
Notre-Dame

Pharmacie Joliette

(Voisin du Bureau de Poste)

Tél. 187
Tél. 567

Sirop Mathieu	.23	Capsolin	.25
Dow's Malt	.29	Sirop Lambert	.23
Thermogène	.39	Pain Killer	.50
Chase's Nerve Food	.45	Elixir d'Huile de Foie	.59
Mixture Buckley	.59	de Morue	.59
Sacs à Eau chaude	.89	Sacs à glace	.89
Pilules Carter	.15		

A la veillée, mangez du chocolat
NEILSON

En Ville

Quarante-Heures.— Les Quarante-Heures au monastère du Précieux-Sang auront lieu samedi, dimanche et lundi, le 31 janvier et les 1 et 2 février. L'ouverture, à laquelle assistera Sa Grandeur Mgr Forbes, se fera samedi à 7 heures et la clôture, lundi prochain à la même heure.

Dispensaire anti-tuberculeux et de puericulture

ouvert tous les mercredis et vendredis à 2 1/2 heures p. m. au No 37 Place Lavaltrie. Les examens aux Rayons X et les consultations sont gratuitement données au public. La tuberculose et le choléra infantile sont deux fléaux que le dispensaire s'applique à combattre. Ce dispensaire est pour toute la région comprenant les quatre comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et l'Assomption.

Dr Marion, directeur.

ELECTEURS.— Tous les amis des candidats Emile Arcand, Zenon Bellerose et J.-B. Fontaine sont invités de se rendre tous les jours ou le soir pour aider à la révision des listes, etc., au comité central qui est situé à l'Association du Travail, 33 rue St-Paul. Pour renseignements particuliers s'adresser à J. A. Lachapelle, tél. 265.

Invitation.— M. T. St-Georges annonce au public qu'il vient d'entrer en société avec M. Ulric Chaput commerçant de fer, rue Notre-Dame, Joliette, et invite le public à aller lui rendre visite, satisfaction garantie à tous.

ASSURANCES.— M. Nazarie Martel, courtier en assurances, 6 rue Manseau, qui, il y a un an, s'est porté acquiesceur du bureau de M. Paul Forest, annonce qu'il tient ses bureaux au No 21, rue Notre-Dame, 17 a. jno.

CREME, OEUFS, VOLAILLES
Crémeries Mont-Royal Ltée place par excellence pour expédier votre crème, oeufs, volailles vivantes et abattues.

SPECIAL: — OEUFS.
Notre organisation de livraison directe chez les détaillants nous permet de vous obtenir les plus hauts prix pour vos oeufs strictement frais. Caisses et cages fournies gratuitement.

CREME:
Nous prêterons pour un mois des bidons à ceux qui désireraient faire l'essai de l'expédition de la crème à notre fabrique. Demandez notre liste de prix.

CREMERIES MONT-ROYAL LIMITEE
590 r. rue Anne est, Montréal 31 d. 8f.

PROFITEZ-EN

Si vous allez ailleurs et payer des gros prix quand vous avez besoin de chocolats, tandis que venant à mon restaurant, ces mêmes marchandises vous seraient vendues à des prix excessivement bas.

J'ai acheté un bel assortiment de chocolats "Willard's" que je peux vous vendre au prix coûtant, aux amateurs d'en profiter.

BIENVENUE A TOUS

Restaurant Stavros

Repas à toutes heures

7 rue Notre-Dame, JOLIETTE.

TROIS VOTES.— Les trois votes que nous aurons à donner le 2 février devront être pour trois candidats dont le passé est sans tache. Ce sont: MM. E. Arcand, Z. Bellerose et J.-B. Fontaine.

TERRE A VENDRE.— La ferme la meilleure et du plus grand rendement de St-Ambroise de Kildare. Superficie: 170 arpents. Résidence et dépendances modernes. A proximité de l'école et à 3 milles des chars. Cette ferme peut former de beaux établissements et se vendre en bloc ou en deux parties. Pour prix et renseignements s'adresser à J. Florus GOYET, Notaire, St-Ambroise.

La nourriture le rendait malade.— J'étais affligé d'une maladie d'estomac" écrit M. John Fornalik de Claytonville, Sask. N'importe ce que je mangeais ou buvais me regardait malade et me causait des douleurs terribles. "J'étais complètement épuisé et les docteurs ne pouvaient pas m'aider. Le Novoro du Dr Pierre a régularisé mon estomac et m'a rendu la santé, je me sens comme une autre personne." Cette remarquable préparation végétale jouit d'une réputation mondiale comme remède pour l'estomac. Ce n'est pas un article de commerce, des agents spéciaux seulement peuvent le procurer. Pour plus d'informations, écrivez au Dr Peter Farney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago III. Livré exempt de douane au Canada.

Cultivateurs.— M. François Rivest, annonce aux cultivateurs qu'il achètera à l'avenir, aux meilleurs prix du marché de l'avoine et de la paille. 223.2f.

DE PLUS EN PLUS POPULAIRE
L'usage du thé est devenu si général dans le monde que les producteurs, malgré leurs efforts, n'ont pu réussir à mettre la production à la hauteur de la demande. C'est ce qui fait que le thé coûte de plus en plus cher et qu'on prévoit encore une augmentation.

TOUS, VOTEZ unanimement pour le "ticket": Fontaine, Bellerose et Arcand. (ann.)

AGENTS DEMANDES.— Commencez sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest. 223.1m.

MAISON DE SERVICE
Deux solliciteurs pour vendre complets faits sur mesure \$26.50 garanti.

Echantillons gratuits. Bénéfice de \$75.00 par semaine ordinaire. Ecrivez l'âge, l'expérience, et références. Maison de Service, 374 Adelaide St. W. Toronto.

MM. les Curés.— Le 2e dimanche de février la quête se fera pour le Séminaire des Missions Etrangères et non la Propagation de la Foi comme l'annonce l'Ordre.— Voir circ. Vol. V. No 15, page 245. (Communiqué)

Vétère.— Le 7 février aura lieu dans la chapelle des Soeurs des S.S. Coeurs une cérémonie de vétère. Plusieurs postulantes prendront ce jour-là le saint habit. Sa Grandeur Mgr Forbes présidera la cérémonie.

SA FAUTE.— Si M. Lanctôt était resté tranquille chez lui, la ville n'aurait pas eu à payer les frais onéreux d'une élection cette année. Le peuple avait choisi ses trois candidats: MM. Arcand, Bellerose et Fontaine. Donnons nos votes à ces trois derniers le 2 février prochain. (ann.)

Propriété à vendre.— Grand terrain et 4 logements, Nos 116-118-120-122 rue Notre-Dame. Conditions faciles. S'adresser à M. H. Leprohon après 6 heures p. m. 260 Nicolet, Montréal. Téléphone Clairval 5664J 8j. jno.

A VENDRE.— Résidence privée, 9 appartements. Ecurie, hangar, poulailleur. Canaux d'égouts. Lumière électrique. Aussi 9 lots à construire. S'adresser à A. C. CARLE, coin rue St-Pierre et St-Viateur. 153.4f.

Dans l'arène municipale

(suite de la première page)
tirer leur demande. Ce n'est pas je crois un crime aussi grand que de se faire payer sous de faux prétextes.

M. J. LEPINE
M. J. Lépine qui succède à M. Fontaine nie à ce dernier le droit de porter le manteau d'ouvrier vu qu'il a protesté contre trois candidatures ouvrières il y a trois ans. Il trouvait que c'était trop de trois. Il en aurait voulu deux seulement. Après avoir dit que

MARIAGE.— Le 28 avait lieu à la cathédrale le mariage de M. Chs-Edouard Sicard, à Mlle Dolores Froment. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé J.-B. Chagnon.

PLACEZ VOTRE ARGENT SUR PREMIERE GARANTIE.
Argent à prêter, de "\$100.00 à \$10000.00". Règlement de succession, assurance, faillite, etc.
Notaire RENE L. GUILBAULT, B. A.-L. L. L., 6 rue Notre-Dame, Joliette. Tél. Bur.: 501. Tél. Résidence: 197.

NAISSANCE.— Le 24 était baptisée Marie Marguerite, Yvonne, Muguette, enfant de M. et Mme Raoul Richard, Parrain et marraine: M. et Mme Ateche Pelland, de St-Gabriel de Brandon.

Naissance.— Joseph, Arthur Guy Yves, tels sont les noms que reçut, le 25, au baptême l'enfant de M. et Mme Oscar Ferland. Parrain et marraine, M. Mme Avila Ferland, née Hélène Desrosiers.

LEC CANDIDATS.— Un échec qui a essayé de tromper ses confrères au conseil, en obtenant de l'argent sous de fausses représentations et qui fut par ce fait forcé de résigner, ne mérite pas la confiance de ses concitoyens lorsqu'il brigue de nouveau leurs suffrages. Electeurs, votez pour MM. Arcand, Bellerose et Fontaine. Ils sauront marcher droit au Conseil de Ville. (ann.)

Remerciements.— La famille Lactance Cormier remercie toutes les personnes qui lui ont donné des marques de sympathies, soit par offrandes messes ou de bouquets spirituels, soit par l'assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mme Lactance Cormier, née Cordelia Couture.

Proviens de Québec
District de Joliette.

LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE ELECTION DU 2 FEVRIER 1925. AVIS PUBLIC

est par le présent donné par le soussigné, Officier-Rapporteur de la cité de Joliette, que les bureaux de votation seront tenus aux endroits suivants dans chacun des arrondissements de votation de la cité de Joliette, savoir: —

- ARRONDISSEMENTS DE VOTATION**
- No 1.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. J. P. Richard, 92 rue St-Chs Borromée.
Sous-officier-rapporteur: M. Gabriel Carpentier.
- No 2.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Elph. Frappier, 113 rue St-Charles Borromée.
Sous-officier-rapporteur: M. Albert Gevais, jr.
- No 3.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. O. Charland, 42 rue St-Louis.
Sous-officier-rapporteur: M. J.-Paul Lachapelle.
- No 4.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez Logement de la Corporation, 12 Place Bourget.
Sous-officier-rapporteur: M. Lucien Gaudet.
- No 5.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Avila Lépine, 81 rue Lajoie.
Sous-officier-rapporteur: M. Omer Vanasse.
- No 6.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Narc. Laurin, 218 rue St-Viateur.
Sous-officier-rapporteur: M. J. Olivier Cornélius.
- No 7.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Arthur Bernard, 221 rue DeLanaudière.
Sous-officier-rapporteur: M. Lucien Bourgeois.
- No 8.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Zénon Venne, 125 rue Notre-Dame.
Sous-officier-rapporteur: M. Willie Bacon.
- No 9.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Louis Pilon, 102 rue DeLanaudière.
Sous-officier-rapporteur: M. Albert Lavallée.
- No 10.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Alph. Boileau, 59 rue Manseau.
Sous-officier-rapporteur: M. Télesphore Gravel.
- No 11.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. Eugène Laforest, 38 rue St-Charles Borromée.
Sous-officier-rapporteur: M. F. Fitzpatrick.
- No 12.—Le poll pour cet arrondissement sera tenu chez M. F. X. Flammant, 53 rue St-Thomas.
Sous-officier-rapporteur: M. Romuald Trudeau.

Ce dont les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Joliette, ce vingt-neuvième jour de janvier mil neuf cent vingt-cinq.

(Signé) J. Antonio BEAUDOIN,
Officier-Rapporteur.

Vraie copie,
J. Antonio BEAUDOIN,
Officier-Rapporteur.

les 3 candidats en opposition à M. Lanctôt, ont été choisis en caucus secret chez M. Lachapelle, ce qui miera plus tard M. Bellerose. M. Lépine dit qu'il ne s'agit pas d'un caucus secret, mais d'un caucus public. M. Lépine défend ensuite M. Lanctôt. On dit que M. Lanctôt est honnête dans sa vie privée et qu'il ne l'est pas dans sa vie publique. Il y aura donc deux Lanctôt, s'écrit l'ouvrier. Pourtant je m'en vais qu'un: celui que nous voyons ce soir. Il ajoute en plus que M. Lanctôt avait droit à ses 850.00 puisque d'autres échevins avaient été payés. M.

Ouvriers! Marchands! Industriels! Professionnels!

Votez, le 2 février

POUR LES TROIS CANDIDATS

choisis par toutes les classes du peuple:

Emile Arcand

Zenon Bellerose

J.-B. Fontaine

Ce sont trois candidats qui se présentent devant vous les MAINS NETTES.
L'avenir vous prouvera qu'ils sauront rester droits et mériter la confiance que vous avez mise en eux.

Ne votez pas pour UN, ni pour DEUX, mais votez pour ces TROIS candidats.

Comité Central: Association du Travail, No 33 rue St-Paul.
Renseignements privés: J.-A. Lachapelle, org. Tel. 265

Lanctôt, conclut-il, a agi de bonne foi, c'est pourquoi il remportera la victoire le 2 février.

M. Breton rappelle les luttes d'autrefois et dit que la paix est maintenant conclue, il est heureux de marcher avec ses adversaires de jadis pour le plus grand bien de la ville et de ses habitants. Si vous elisez M. Lanctôt, ajoute M. Breton, une élection nouvelle s'imposera car comme vous le diront les hommes de loi au cours de la lutte, M. Lanctôt a commis un acte dégal dont les peines réservées à un tel acte ne sont prescrites qu'après cinq ans. Citoyens de Joliette, si vous avez en vue l'intérêt de la ville, votez le 2 février pour MM. Fontaine, Arcand et Bellerose.

M. MOISE COUTURE défend M. Lanctôt d'être un voleur, vu que tout ouvrier a droit à son salaire. Il ajoute cependant que l'ignorance l'a aveuglé et qu'il s'est trompé. Tout de même il trouve la ville ingrate d'avoir refusé de payer M. Lanctôt.

Il termine en disant: "C'est malheureux qu'on m'ait permis de dire des bêtises, mais ces bêtises viennent du cœur".

MM. Lanctôt revient défendre son honnêteté dont il a donné maintes preuves durant sa vie et M. Lépine nous raconte de nouveau quelques-unes des circonstances qui ont entouré l'assemblée de St-Pierre.

M. LADOUCEUR
Son Honneur le maire clot la série des discours. Ses paroles marquées au coin de la sagesse, font une profonde impression sur l'assemblée. M. Ladouceur remercie d'abord les citoyens de Joliette de l'avoir reçu et de lui avoir donné une si grande marque d'estime qu'il n'avait ni recherché, ni ambitionné. Il déclare ensuite qu'il ne veut pas combattre la personne de M. Lanctôt, qui a été pour lui un bon collègue, mais qu'il veut défendre des principes. Il faut avoir le courage de ses convictions, dit-il. J'aurais aimé une élection sans luttes, ni querelles. Ainsi l'auraient voulu les trois échevins sortant de charge. Pour avoir la paix ils ont pensé qu'il fallait trois hommes nouveaux. Ces hommes nouveaux, nous les avons. Ils étaient et sont tous les trois respectables et qualifiés. Pourquoi alors ne pas les avoir laissés élire par acclamation? Quelles sont les raisons publiques qui s'opposent à l'élection par acclamation de MM. Arcand, Bellerose et Fontaine?

M. Lanctôt, comme nous, veut que la paix et la concorde règnent à Joliette. Pourquoi alors ne fait-il pas des concessions, lui qui se serait encore à l'hôtel de Ville s'il n'avait pas commis une erreur? M. Lanctôt vient nous dire que d'autres ont aussi commis des erreurs et ont été payés. Si en est ainsi, n'importe quel citoyen peut faire remettre ce qu'il a reçu. Mais M. Lanctôt non seulement s'est fait payer, mais s'est fait payer sous de faux prétextes. Voilà la faute, la grande faute. J'ai agi ainsi, dit M. Lanctôt, sous la dictée des têtes dirigeantes. La première tête dirigeante, est, si je ne me trompe, le maire. Or, ce n'est sûrement pas lui qui vous a conseillé un tel procédé.

M. Lanctôt, ajoute l'ouvrier, pose en champion des ouvriers. C'est la faire appel aux passions. Champions des ouvriers, M. Lanctôt l'a été comme tous ses collègues et pas davantage. Le conseil est pour tous les citoyens. Pourquoi semer la discorde? Ce n'est pas par l'appel aux passions et aux préjugés que l'on fera grandir notre ville. D'ailleurs nous sommes tous membres d'une même famille. Peu importe que les uns gagnent leur pain par le travail manuel et les autres par le travail de leur cerveau. Est-ce que je puis oublier que si aujourd'hui j'ai de l'instruction je le dois au travail pénible de mon père? Arrière la division, les luttes de classes. Electeurs de Joliette, rappelez-vous en le 2 février.

Faute d'espace, nous remettons à la semaine prochaine la liste des hommes gagnants au ballot qui vient de se terminer.

Lettre de France

ET LA FANFARE DES ZOUAVES

Voici la teneur de la lettre reçue de France en réponse à une demande de confirmation à savoir: que la Fanfare des Zouaves avait été entendue à Paris.

Paris le 1 janvier 1925.
M. J. A. Contant,
Casier 227,
Joliette, P. Q.,
Canada.

Comme suite à votre honnête du 11 courant je suis heureux de vous informer que l'audition de la fanfare des Zouaves de Joliette a été remarquablement transmise. Le programme musical, très bien choisi et aussi bien exécuté laissait deviner la valeur artistique des exécutants et je vous félicite sincèrement en tant que musiciens et dans les mêmes termes que je félicite aussi C.K.A.C. de la transmission, parfaite au point de vue technique. Il serait souhaitable que les orchestres de Radio Paris ou de la Tour Eiffel soient aussi bien constitués.

En vous félicitant encore une fois, recevez Monsieur l'assurance de ma considération très distinguée.

Robert HELLEU,
rédacteur au journal "l'Eclair"

Cette lettre très élogieuse parle par elle-même et se passe de commentaires. L'originale de la lettre dont nous reproduisons la copie sera exposée dans la vitrine de l'un de nos plus populaires marchands jolietains.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. J. A. Rocheville marchand-épicer, coin des rues Ste-Anne et St-Viateur a été le premier à souscrire pour aider notre fanfare à remporter le concours organisé pour les fanfares de la province de Québec.

Banquet annuel

Samedi soir, le 31 janvier à 8.30 hrs aura lieu à l'hôtel Astor de New York, le banquet annuel de la Cie d'assurances Métropolitaine, auxquels prendront part les têtes dirigeantes de la compagnie et de très hautes personnalités américaines et canadiennes.

Comme Joliette compte un très grand nombre d'intéressés dans cette compagnie, un radio avec haut-parleur sera installé dans les bureaux de la compagnie, situés au 2e étage de l'édifice Steinberg. Place Lavaltrie et tous les discours seront transmis à Joliette par les postes W. E. A. F. New-York et C.N.R. O., Ottawa au moyen d'un appareil fourni par M. A. E. Chabot, du garage Mercier Enr. Les personnes désireuses d'entendre ces discours sont cordialement invitées à se rendre à ces bureaux samedi soir.

Brillante Victoire

Les collégiens l'ont emporté haut la main sur le Joliette dimanche dernier en triomphant de leurs visiteurs par un résultat final de 6 à 2. La joute fut rapide on ne peut plus. Les deux équipes se sont livrées une lutte acharnée. Les Jolietains avaient leur équipe au grand complet. Mais le Séminaire par son jeu d'ensemble, sa rapidité, parvint à avoir raison des efforts de ses adversaires. Après avoir pris une avance respectable les vainqueurs ne se massèrent pas sur la défense comme le font parfois ceux qui ne jouent exclusivement que pour gagner. Soucieux de fournir du beau jeu, les tricolours se lancèrent à l'attaque jusqu'à la dernière minute. Et chose rare, lorsqu'ils quittèrent la patinoire ils étaient aussi dispos qu'en embarquant sur la glace.

Irénée Laurin le nouveau gardien des buts du Séminaire a fait sensation. Servi par un sang froid peu commun, il a fait des arrêts de toute beauté soulevant l'enthousiasme des partisans respectifs des deux clubs. Labarre qui fut le meilleur homme sur la glace a créé une très bonne impression. Le capitaine Desbiens a joué malchanceux, mais l'étoile du club du Séminaire a fait un gros travail comme toujours. Comitis, son collègue sur la défense s'est chargé de ne laisser passer que de rares chances. Laporte et Lefebvre par leur agilité ont puissamment travaillé à la victoire de leur club. Bref, tous ont fait leur devoir et noblement.

Le Joliette mérite une mention spéciale pour son courage et son entraînement. Ils avaient une forte équipe, mais que faire devant la force? La direction de l'équipe du Séminaire offre ses meilleurs remerciements à tous les amateurs qui se sont rendus pour voir la joute. Merci à eux tous.

Alignement. — Séminaire: Laurin, Desbiens, Comtois, Laporte, Lefebvre, Labarre, Mitchell, Barrette. Joliette: Plouffe, Payette, Francoeur, P. P. Bacon, Y. Bacon, Beaulieu, Harden, Pouliot, Bissonnette.

1ère période	
Séminaire: Labarre	18.00
2e période	
Séminaire: Comtois	7.00
Séminaire: Labarre	9.00
Joliette: Harden	10.00
Séminaire: Laporte	13.12
3e période	
Séminaire: Comtois	9.00
Séminaire: Desbiens	13.00
Joliette: Bacon	18.30
Punitions: Francoeur, 2: 1 minute.	
Desbiens: 1 minute.	
Arbitre: E. Couture.	
Chronomètre: Clo. Marion.	

L'EPIPHANIE

Les élections municipales tenues à l'Épiphanie, le 19 de ce mois, ont donné le résultat suivant: Maire M. Armand Amireault conseillers: MM. Médéric Contant, Aquilas Dufresne et Adrien Bourgoye.